

# VERS UNE STRATÉGIE D'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT EN WALLONIE - 2016

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>1. ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE ASSOCIATIVE EN ERE</b> .....	<b>3</b>
1.1. INTRODUCTION .....	3
1.2. HISTORIQUE DU PAYSAGE ASSOCIATIF ET INSTITUTIONNEL WALLON DE L'ERE .....	4
1.3. NOMBRE ET TYPES D'ASSOCIATIONS D'ERE EN WALLONIE.....	5
1.4. PRINCIPALES SOURCES DE SUBSIDES.....	6
1.5. IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DES ASSOCIATIONS ERE SUBVENTIONNÉES.....	7
1.6. LES TYPES DE PUBLICS TOUCHÉS PAR LES ASSOCIATIONS .....	8
1.7. LE NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LES ASSOCIATIONS ET LES CRIE, PROPORTION DES PUBLICS SCOLAIRES ET NON SCOLAIRES .....	10
1.8. PROPORTION DES PUBLICS SCOLAIRES ET NON SCOLAIRES À TRAVERS LE NOMBRE D'ACTIVITÉS DES CRIE	11
1.8. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUES DES PUBLICS SCOLAIRES TOUCHÉS PAR LES CRIE .....	12
1.9. MÉTIERS DES ASSOCIATIONS.....	14
1.10. OUTILS PÉDAGOGIQUES ERE : OFFRE ET ACCÈS .....	15
1.11. THÈMES PORTÉS PAR LES ASSOCIATIONS .....	16
1.12. LES MÉTHODOLOGIES D'ERE DD .....	17
1.13. LA FORMATION DES INTERVENANTS EN ERE DD.....	20
1.14. DIFFUSION DE L'INFORMATION .....	20
<b>2. ETAT DES LIEUX DE L'ERE À L'ÉCOLE</b> .....	<b>22</b>
2.1. CONTEXTE INSTITUTIONNEL .....	22
2.2. ETAT DE LA SITUATION ET DES BESOINS EN ERE À L'ÉCOLE .....	24
2.3. LA FORMATION DES ENSEIGNANTS EN ERE.....	30
<b>3. ETAT DES LIEUX DE L'ERE DD HORS ECOLE (JEUNES, ADULTES)</b> .....	<b>33</b>
3.1. JEUNES HORS SCOLAIRE .....	33
3.2. ACTIVITÉS FAMILLES .....	41
3.3. ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET DE FORMATION D'ADULTES.....	42
3.4. PUBLIC PRÉCARISÉS, FRAGILISÉS .....	44
3.5. ACTIONS DANS LES ENTREPRISES.....	45
<b>4. ETAT DES LIEUX DE STRATÉGIES ERE DD</b> .....	<b>46</b>
4.1. ETAT DE LA STRATÉGIE EN WALLONIE .....	46
4.2. QUELQUES EXEMPLES DE STRATÉGIES DANS D'AUTRES RÉGIONS .....	48
4.3. LABELS EN ERE DD.....	52
<b>CONCLUSIONS</b> .....	<b>54</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>55</b>

## INTRODUCTION

---

Le Réseau IDée et ses 120 associations membres exprimaient dans leur Mémoire 2014 la volonté de doter la Wallonie d'une stratégie d'Education relative à l'Environnement (ErE). De janvier à mai 2016, le Réseau IDée a mené une mission exploratoire en vue de dresser un état des lieux et d'identifier collectivement les mesures qui s'inscriraient au sein d'une telle stratégie.

Le Ministre wallon de l'Environnement, Carlo Di Antonio, pose le défi de la manière suivante : « comment mieux toucher les jeunes en ErE DD ? » Il souhaite que le travail des associations d'ErE subventionnées dans le cadre de ses compétences, soit orienté vers cet objectif, dans un cadre stratégique et avec les moyens budgétaires existants actuellement.

### Cadre institutionnel

Ce document collectif est ciblé sur les marges de manœuvre en ErE qui incombent au Ministre de l'Environnement wallon et aux associations subsidiées par celui-ci, dans ce domaine, ainsi que, en tout ou partie, aux associations wallonnes subsidiées en éducation à la nature. Il ne concerne par contre pas ou de manière moindre, à cette étape, les compétences liées à l'énergie, la mobilité et au développement durable en Wallonie, dépendantes d'autres portefeuilles ministériels.

Il n'inclut pas non plus les stratégies liées à la jeunesse, l'enseignement et l'éducation permanente en Fédération Wallonie – Bruxelles. Il prend en compte cependant les acquis institutionnels en la matière.

Pour mener construire ces documents, le Réseau IDée s'est appuyé sur :

- les ressources existantes : enseignements des Assises de l'ErE à l'école, les chiffres et expertises de la cellule ErE de la DGARNE et du réseau des CRIE, les rares études ou stratégies existantes... Notons qu'en vue de cet état des lieux, une enquête "express" a été menée par la DGARNE, en février 2016, auprès de 24 associations d'ErE ;
- un travail d'intelligence collective mené avec les associations membres et la cellule ErE de la DGARNE, afin que ces propositions émergent du secteur dans son ensemble. Quatre réunions de travail ont été organisées, ainsi que des consultations et corrections à distance. Le tout en étroite concertation avec les associations représentées au CA du Réseau IDée.

### L'Education relative à l'Environnement

L'ensemble de cet état des lieux s'appuie sur une définition large de l'Education relative à l'Environnement, tant dans ses dimensions éducatives que environnementales.

L'ERE vise principalement à revoir notre relation au monde par une harmonisation des relations personne – société – environnement. Elle fait en ce sens référence à l'acquisition de savoirs, de savoirs-être, de savoirs-faire et de savoirs-agir en vue d'une amélioration de la qualité de l'environnement, mais aussi de nos relations avec ce dernier et entre nous.

L'UNESCO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement définissent l'ERE comme suit:

*« L'éducation relative à l'environnement est conçue comme un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement »*

À cette définition basée sur une conception de l'environnement « problème », il convient d'ajouter des éléments relatifs au développement intégral de l'individu et de sa relation au monde tel que le propose cet énoncé spécifique à l'ErE à l'école :

*« L'éducation relative à l'environnement est un processus actif qui cherche essentiellement à mettre l'élève en situation de découverte, de ressenti et d'interaction avec son environnement en suscitant une diversité d'expériences qui lui permettront de tisser des liens entre la formation scolaire et son milieu de vie.*

*L'ErE implique de s'interroger sur sa condition d'être, de poser un regard critique sur son rapport à l'environnement et sur son propre rôle face à son milieu de vie local puis global.*

*Le jeune bâtit en lui les fondements solides de ses valeurs personnelles et sociales en respect à l'environnement qu'il apprend à transformer de façon appropriée en plus d'apprendre à se connaître, à s'actualiser, à prendre sa place, à développer l'estime de soi, à se respecter, etc.*

*Il s'agit de transformer son milieu tout autant que de se transformer soi-même »*

(Lucie Sauv , 2001).

Voir  galement, [« ErE DD - L'ErE DD dans le syst me  ducatif en FWB. Quelques portes d'entr e dans les r f rentiels inter-r seaux »](#)

<http://www.enseignement.be/index.php?page=26969&navi=3553>

## 1. ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE ASSOCIATIVE EN ERE

---

### 1.1. Introduction

Cette premi re partie de l'Etat des lieux se consacre   l'action associative, dans la mesure o  celle-ci constitue, jusqu'  pr sent, le principal levier d'action r gional en ErE. La complexit  institutionnelle renvoie   la complexit  sur le terrain, et inversement. Les associations d'ErE en sont une d monstration. C'est pourquoi cette premi re partie tente de clarifier la situation : qui sont les acteurs de l'ErE ? Quelles sont les associations actives en

---

ErE en Wallonie ? Que font-elles ? Auprès de qui ? Dans quel objectif ? Avec quels résultats ? Quelles sont les données existantes pour répondre à ces questions ? Quels sont leurs modes de financement et leur marge de manœuvre ? Ce premier chapitre de l'Etat des Lieux cherche à qualifier et quantifier l'action des associations d'ErE subventionnées par la Wallonie (DGARNE), dans les limites des données et des analyses existantes.

## 1.2. Historique du paysage associatif et institutionnel wallon de l'ErE

Dès la fin des années 50, les premières associations de protection et de sensibilisation à la nature se créent, telles que les Cercles des Naturalistes et Education-Environnement. Elles sont essentiellement axées sur la connaissance comme outil de sensibilisation, sur la protection de la nature et la conservation de la nature. Dans les années 70, le champ de l'action associative s'élargit à la dimension "environnement", avec notamment l'avènement des Conférences Internationales de Stockholm (1972) et de Tbilissi (1977). De plus en plus visibles et reconnus, les problèmes d'environnement suscitent un large mouvement associatif de défense et de sensibilisation à l'environnement. Les pratiques éducatives se diversifient et s'étendent dans les écoles et les associations. Des formations universitaires et non-universitaires spécialisées en environnement voient le jour, fin des années 80, et répondent à des besoins de nouveaux métiers et compétences dans le domaine de l'environnement.

Face à une demande croissante en éducation à l'environnement, le Réseau IDée est créé en 1989, comptant une soixantaine de membres, en vue de rassembler les initiatives et de les relayer. C'est également à cette époque qu'un pool de formateurs issus de plusieurs associations crée l'Institut d'Eco-Pédagogie. Des pédagogies novatrices, sensibles, actives se déploient dans le monde de l'Education relative à l'Environnement, qui développe ainsi des savoirs-faire pédagogiques riches, enthousiasmant. Les acteurs de l'ErE se professionnalisent. L'engouement pour le premier Sommet de Rio (1992) suscite une ouverture de l'ErE aux dimensions sociales, économiques et culturelles qui font encore leur chemin aujourd'hui. Un premier Plan d'Environnement pour le Développement Durable PEDD est rédigé par la Région Wallonne au sein duquel un chapitre est consacré à l'ErE (1994). L'initiative associative dans le domaine de l'ErE est alors florissante, on compte plus d'une centaine d'associations (Etat des lieux 1997 - Planet'ErE 1). Le souci de stabiliser et coordonner les structures associatives en éducation à l'environnement et de se doter d'un outil performant visant à la participation active de tous les citoyens dans une perspective de développement durable amènent le gouvernement wallon à mettre en oeuvre le Réseau des Centres régionaux d'initiation à l'environnement (CRIE), dont les modalités sont fixées par un décret et un arrêté (1999). Des associations sont agréées pour la gestion de 11 CRIE répartis sur le territoire wallon et travaillant en réseau de façon complémentaire (en savoir plus dans la Charte des CRIE - 2005 et via [www.crie.be](http://www.crie.be)).

Un Accord de Coopération en Education relative à l'Environnement et au Développement Durable, signé en 2003, entre la Communauté française et la Région wallonne, vise la promotion et le développement de l'ErE dans les écoles, en s'appuyant sur les CRIE et les

CDPA (11 Centres de Dépaysement et de Plein air gérés par la Communauté française /FWB). Aujourd'hui, cet Accord inclut l'ensemble des acteurs associatifs ErE subventionnés par la Wallonie et est élargi à la Région bruxelloise. D'autres instruments comme le Décret dit "Boqueteaux" sont venus consolider le secteur associatif, qui a vu son soutien se déployer jusque dans les années 2012-2013. De nouvelles associations ont encore été créées répondant à des besoins nouveaux de l'ErE : alimentation ; climat ; connexion à la nature ; gestion des ressources ; transition énergétique et des modes de vie ; publics précarisés ; gouvernance...

Sur le terrain, plus de 170 associations d'Education à relative à l'Environnement, d'éducation à l'énergie et à la mobilité durable, des fermes pédagogiques, des associations environnementales d'éducation permanente... travaillent sur le territoire wallon, à l'échelle locale ou régionale, sur une ou plusieurs thématiques ou comme généralistes, avec des publics et des approches différents. Pour ancrer leur action, elles nouent si possible des collaborations avec des acteurs d'autres secteurs (sociaux, culturels, socio-professionnels, entreprises et autres). Les pratiques et les partenariats évoluant avec des enjeux sans cesse renouvelés et complexifiés.

Ajoutons que depuis 2014, la crise financière a amené des réductions conséquentes pour le fonctionnement des associations, qui les obligent à la fois à réduire leurs actions, et à les diversifier pour répondre à la nécessité de trouver de nouveaux moyens.

### 1.3. Nombre et types d'associations d'ErE en Wallonie

Estimer le nombre d'associations actives en ErE en Wallonie n'est pas aisé. Il n'existe pas de liste de référence et les listes peuvent varier fortement selon les points de vues pris en compte : champs de l'éducation (scolaire, jeunesse, éducation permanente, formation...) ; champs de l'environnement (nature, environnement, énergie, mobilité, développement durable...) ; activité principale ou secondaire de l'association ; formes de reconnaissance et sources de subventionnement...

On pourrait estimer que **plus de 170 associations** et structures professionnelles contribuent de manière régulière à l'ErE en Wallonie de la manière suivante :

Une **40aine** d'associations d'ErE (au sens large, y compris les 11 CRIE) sont subventionnées (traitées par la cellule ErE de la DGARNE) et reconnues dans le cadre du décret associatif environnemental wallon (2014). Voir [LISTE EN ANNEXE 1](#).

Ajoutons à celles-ci :

- une **centaine d'autres associations et organisations** qui contribuent à l'ErE en Wallonie : autres associations d'ErE au sens large (20aine) ; associations d'éducation à l'énergie et à la mobilité (15aine) ; les fermes d'animation (10aine en Wallonie), les fermes pédagogiques (35), les CDPA (10 Centres de Dépaysement et de Plein Air de la FWB), les Gîtes d'Etapes (6) organisant des classes vertes ;

- ainsi qu'une **30aine de structures** qui développent - avec une intensité variable - un volet ErE dans leurs missions telles que : Parcs naturels (10) ; les Contrats de Rivière (17) ; les Groupes d'Action Locales (13), etc.

Enfin, de très nombreuses initiatives éducatives sont encore déployées sur le terrain, dont l'action n'est pas quantifiée dans ce chapitre : bénévoles et indépendants (guide nature, maîtres composteurs...) ; cercles et groupes locaux (naturalistes, jardinage biologique, éco-construction, défense de l'environnement...), mouvements de transition, etc.

#### 1.4. Principales sources de subsides

La **40aine** d'associations d'ErE reconnues dans le cadre du décret associatif environnemental wallon ainsi que quelques autres structures bénéficiaient en 2015 de subsides structurels (minimum 20.000 €) de la part des Ministres de l'Environnement et de la Nature sur les articles budgétaires suivants :

##### **Environnement : Programme 15.03**

01.01 : Fonds pour l'environnement en application de plan wallon de réduction des pesticides

33.02 : Subvention pour de la formation et sensibilisation à l'environnement

33.20 : Subvention aux associations en application d'une convention cadre

33.22 : Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement (y compris Décret Réseau des CRIE - <https://wallex.wallonie.be/index.php?doc=4911&rev=4207-187>)

43.04 : Subvention aux pouvoirs publics pour les actions en faveur de l'environnement

Programme 15.13 AB 01.01 : Fonds pour la gestion des déchets (convention cadre acteurs socio-économiques)

##### **Nature-Agriculture-Ruralité : Programme 15.03**

33.06 : Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'agriculture et de la ruralité

33.23 : Subventions aux organismes chargés de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion

43.02 : Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en matière de sensibilisation et de protection de la nature et de la ruralité

L'ensemble de ces articles budgétaires représente un budget d'un peu plus de 6,4 millions d'€ (2015), mais englobe largement les activités d'ErE et de sensibilisation de tous les publics à l'environnement, y compris les entreprises via les fédérations d'entreprises et les syndicats.

Cette quarantaine d'associations bénéficient par ailleurs d'autres subsides récurrents ou soutiens suivants :

- Autres DG : Mobilité, DD, Aménagement du territoire ; énergie ;
- APE
- FWB
  - Education permanente
  - Organisation de jeunesse
  - Accord du Non-Marchand
- Maribel
- Recettes propres
- Financement privé
- Bénévolat

Selon le Cadastre réalisé en 2005, les sources de financement apparaissent par ordre d'importance du nombre d'associations concernées (et non du montant !) de la manière suivante :

- 1) Ressources propres / Bénévolat
- 2) Région wallonne et en particulier la DGARNE
- 3) Les aides à l'emploi et en particulier les APE
- 4) La Fédération Wallonie-Bruxelles (Education Permanente ainsi que, de manière moindre, les Organisations de Jeunesse).

Cette analyse est nuancée et à la fois précisée par une autre, malheureusement très ancienne, menée en 2000, qui portaient des montants des subsides reçus par les associations. Dans ce cas, l'ordre d'importance étaient :

- 1) la Région Wallonne est la première source de subside (DGARNE et APE en particulier)
- 2) la Fédération Wallonie Bruxelles (ex. Communauté française) avec l'Education permanente et les Organisations de Jeunesse.

La majorité de ces associations bénéficient de plusieurs subsides structurels issus de différentes sources, ce qui leur demande jongler avec des objectifs et modalités d'évaluation différentes.

Cette rapide et incomplète analyse financière est présentée pour attirer l'attention sur le fait que dans l'état des lieux qui suit, l'origine du subside n'est pas ou partiellement prise en compte (un tel exercice pourrait d'ailleurs être très difficile à estimer). La marge de manœuvre qui pourrait apparaître sur le fonctionnement et les activités des associations doit dès lors être envisagée avec (grande) prudence !

### **1.5. Implantation géographique des associations ErE subventionnées**

Selon le Cadastre 2005, qui reprenait toutes les structures faisant de l'ErE (plus largement que les associations subventionnées), on observait une couverture relativement cohérente



des sièges sociaux des 244 structures pointées sur la carte de la Région wallonne. On observait de manière générale plus d'associations dans le sillon Sambre et Meuse que dans le sud de la Wallonie. De manière globale, 2 facteurs semblaient liés à l'importance de la zone d'action des associations : la **densité de public** et la **proximité avec les grands axes** de communication.

Dans le cadre de l'Etat des lieux 2016, une cartographie reprenant les sièges sociaux d'une 50aine d'associations d'ErE en Wallonie (incluant la 40aine d'associations subventionnées et une 10aine d'autres, ayant l'ErE comme objet principal, et reconnues par le Décret associatif RW - [liste en annexe 1](#)) a été dressée, en relevant notamment le niveau d'action du Décret, régional (actions sur plus de 3 provinces) ou local (action sur maximum 1 province). Les tendances relevées en 2005 se vérifient globalement. Par ordre d'importance, les sièges sociaux de ces associations se concentrent dans les provinces suivantes : Namur (20 dont 1 association à vocation locale) et Liège (16 dont 7 locales) ; suivent le Hainaut (10 dont 4 locales), Bruxelles (7), le Luxembourg (4) et enfin le Brabant-Wallon (2).

Namur concentre le plus grand nombre d'associations, à l'image des institutions wallonnes, mais la majorité de celles-ci ont une action sur tout ou grande partie du territoire wallon. Le Hainaut abriterait dans une moindre mesure des sièges associatifs, ainsi que le Brabant Wallon, alors qu'il accueillerait un surcroît de public issu de Bruxelles. Cartographie accessible sur le lien suivant : [http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/implantation-geographique-des-associations-dere-en\\_76226#8/50.550/4.628](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/implantation-geographique-des-associations-dere-en_76226#8/50.550/4.628) - [annexe](#)

Ces données doivent être relativisées. En effet, elles n'incluent pas toutes les associations et organisations contribuant à l'ErE (soit plus de 170, voir chapitre "Nombre d'associations en Wallonie"), ni les initiatives bénévoles. Une cartographie plus fine et plus exhaustive serait nécessaire pour avoir une vue objective et réelle.

Par ailleurs, le chapitre suivant consacré aux publics touchés, montrent, pour les CRIE une couverture cohérente des publics scolaires touchés selon leur province d'origine.

## 1.6. Les types de publics touchés par les associations

Dans ce chapitre, nous allons examiner les différents publics touchés par les associations d'ErE, avec un point d'attention pour le public scolaire et jeunes aux côtés des publics adultes, familles, précarisés ... L'ensemble visant à constituer un tissu culturel en ErE.

Les chiffres relevés ci-dessous estiment le nombre d'associations travaillant avec tel ou tel public, et non le volume de personnes touchées.

Le sondage effectué par la DGARNE (2016) après de **24 associations d'ErE**, travaillant avec les public scolaires et jeunes (dont les 11 CRIE), sur base des activités en 2015 montre par ordre d'importance que : toutes les associations (100%) s'adressent à un public scolaire issu du **primaire** (dont 87% proposent des activités One Shot et 66% des projets scolaires)



; viennent ensuite les **adultes** avec 91% des associations (dont 79% proposent des activités One Shot et 62% des projets) ; les publics **secondaire et maternel** suivent de près avec 87% des associations travaillant avec le public secondaire et 75% avec le maternel ; tandis qu'au niveau hors scolaire, 83% des associations travaillent avec des **jeunes de 6 à 12 ans**. Les familles (71 %), les enfants de – de 6 ans (67 %), les 12-18 ans (63 %) et les enseignants (58%) sont touchés par un peu plus de la moitié des associations. Les publics touchés par moins d'associations sont les publics défavorisés, handicapés ou spécialisés (bien que 45% des associations touchent ce type de public) et le supérieur (37%). Les associations touchent entre **3 et 10 types de publics** différents, la moyenne se situant autour de 8 publics différents.

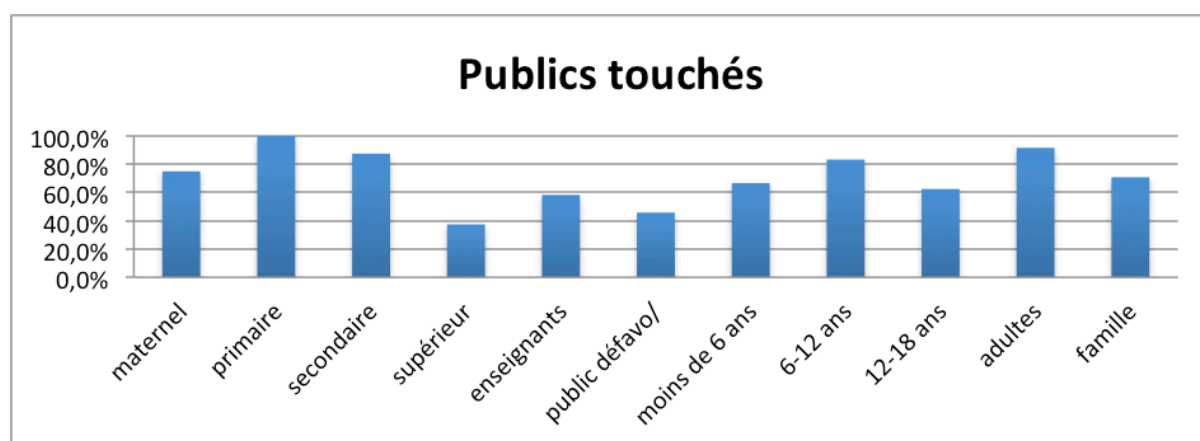


Tableau : Proportion d'associations qui travaillent avec ces catégories de publics (sondages express DGARNE, 2016).

Selon le sondage DGARNE, les publics scolaires sont touchés par 69% des associations pour des activités ponctuelles et par 31% pour des projets. Ce pourcentage est respectivement de 56% et 44% pour les publics hors scolaires. Une dominante d'activités ponctuelles (ou "one shot") dans les deux cas, mais dans une moindre mesure pour les publics hors scolaires.

#### Evolutions entre 2005 et 2015

L'enquête de la DGARNE confirme une tendance déjà observée en 2005 auprès de 276 associations lors du « Cadastre de l'ErE » : par ordre d'importance du nombre d'associations, les publics touchés seraient : scolaire primaire - adultes - scolaire secondaire et maternel - jeunes hors scolaire - familles - enseignants - publics défavorisés/handicapés - autres.

Néanmoins, les différences de catégories et d'échantillonnage entre les deux enquêtes rendent difficile toute analyse chiffrée de l'évolution. Ce constat devrait nous encourager à définir collectivement de futurs indicateurs.

Concernant les Publics défavorisés, il serait intéressant de pouvoir observer l'évolution des données entre 2005 et 2015. En effet, suite au Cadastre 2005, le Ministre de l'Environnement avait souhaité améliorer l'offre associative auprès des publics défavorisés et les associations se sont elles aussi mobilisées petit à petit pour toucher ces publics. Les chiffres sembleraient montrer une légère évolution en ce sens, mais un sondage plus approfondi mériterait d'être mené.

### 1.7. Le nombre de personnes touchées par les associations et les CRIE, proportion des publics scolaires et non scolaires

Selon le sondage express (DGARNE, 2016) auprès des 24 associations, le **nombre de personnes touchées** apparaît dans l'ordre suivant : sur un total de 274.486 personnes touchées, le public **scolaire primaire** vient en premier lieu (98.931) suivi du **secondaire** (87.044) et du public **adulte hors scolaire** (33.655). Les publics les moins touchés en nombre de personnes concernent essentiellement les moins de 6 ans hors scolaire (1.540) et le public scolaire défavorisé, handicapé, spécialisé (1.728) ainsi que le supérieur (1.880). Les "autres" publics sont des personnes issues d'entreprises, d'organisations de jeunesse et des publics fragilisés.

Au total, selon ce sondage, le public scolaire représente 207.490 personnes (76%) et le public hors scolaire, 66.996 personnes (24%). La sélection des 24 associations ErE, ciblées par le fait qu'elles touchaient les écoles et les jeunes, à priori, influence nettement le résultat de cette proportion très favorable au public scolaire.

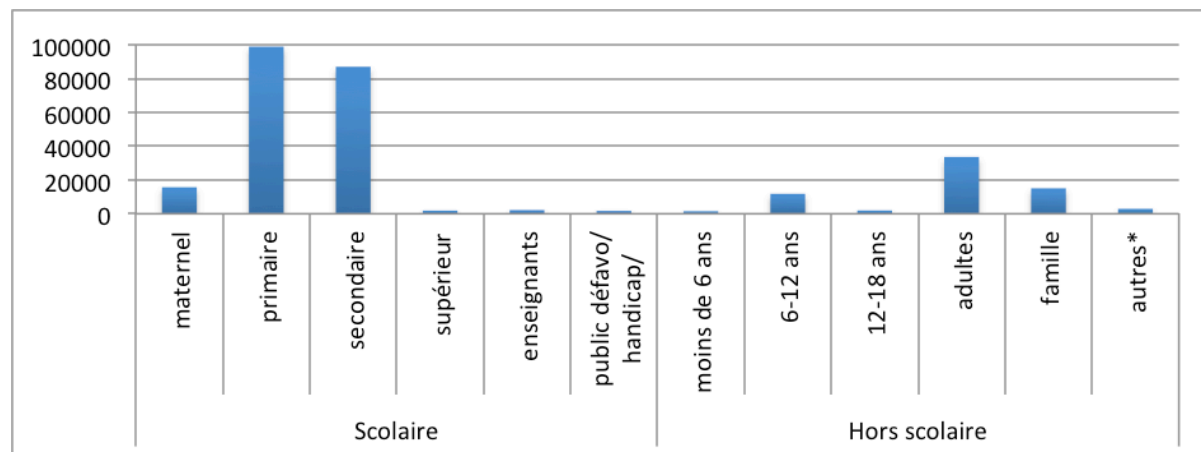
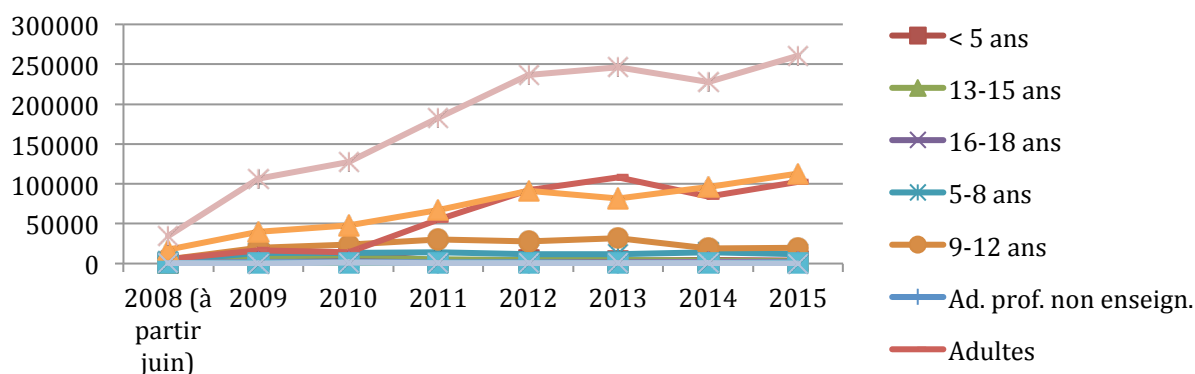


Tableau : Nombre de personnes touchées par les 24 associations (sondage express DGARNE 2016)

En nous appuyant uniquement sur les données relatives aux CRIE, les chiffres sont les suivants : 260.901 personnes touchées en 2015, dont principalement : les familles (113.134 personnes), les adultes (102.280 personnes), les jeunes (40.497 de - de 5 ans à 18 ans).

## Evolution des types de public (nb pers.) du 1/6/2008 au 31/12/2015



DGARNE – données issues des rapports des CRIE entre 2008 et 2015

### Remarques méthodologiques

Dans la mesure où tous les CRIE ont répondu au sondage express de la DGARNE, nous constatons des écarts difficiles à interpréter entre les deux sources de données. Cela nous conforte encore dans la nécessité de rassembler des données comparables.

Ces chiffres ne sont également pas comparable par la nature des activités qui sous-tendent le comptage du nombre de personnes touchées. Un travail d'animation ou d'accompagnement d'un groupe scolaire ne peut être comparé à des activités, de loisirs, par exemple, réunissant des familles pour une découverte nature...

Ce critère du "nombre de personnes touchées" doit être traité avec grande prudence et des balises clarifiées.

Le critère du nombre d'activités est une autre manière d'estimer la part des publics touchés et différencier le scolaire et non scolaire.

### 1.8. Proportion des publics scolaires et non scolaires à travers le nombre d'activités des CRIE

En terme de nombre d'activités, la lecture du tableau ci-dessous montre que les CRIE consacraient **66% de leurs activités au public non scolaire** en 2015 (55% en 2008) et **34 % au public scolaire** (45% en 2008).

	Scolaire	Non scolaire
2015	34	66
2014	31	69
2013	37	63

2012	33	67
2011	36	64
2010	42	58
2009	42	28
2008	45	55

Tableau : pourcentage du nombre de personnes touchées des CRIE scolaire/non scolaire, selon le nombre d'heures consacrées, toutes activités confondues (D GARNE-2016)

Ces chiffres montrent une évolution du temps d'activités consacré par une inversion de la proportion scolaire / non scolaire, en faveur d'un public non scolaire au cours des dernières années.

*Remarque méthodologique*

A nouveau, ces données montrent des tendances, mais elles mériteraient une analyse plus approfondie pour tirer des conclusions et identifier les indicateurs les plus pertinents ainsi que les associations concernées par les sondages.

Ainsi, la question concernant la **proportion des publics scolaires et non scolaires** touchés reste non aboutie et la proportion de 50% / 50% régulièrement évoquée doit être réajustée puisque nous avons des chiffres allant de 76% / 24% à 34% / 66% !

### 1.8. Couverture géographiques des publics scolaires touchés par les CRIE

Sur base du nombre d'activités scolaires menées par les CRIE en 2015 et des relevés des codes postaux d'où proviennent les publics scolaires, il apparaît une assez bonne couverture géographique, proportionnelle au nombre d'établissements scolaires et à la densité de population par Province, comme l'indique les différents tableaux ci-dessous.

## Nombre d'activités scolaires par provinces ou régions

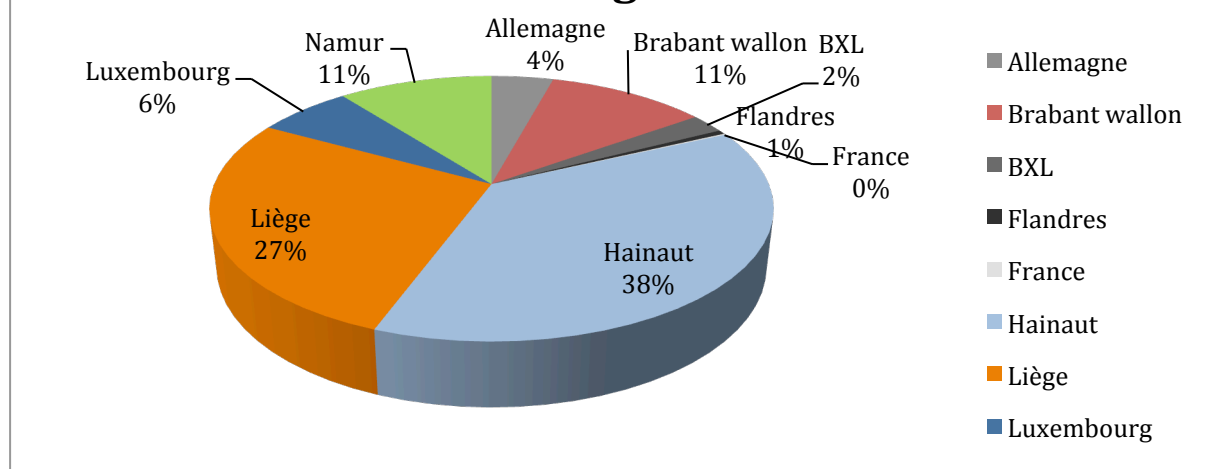


Tableau : activités scolaires des CRIE en 2015 selon la province d'origine du public (DGARNE)

Nombre d'établissements scolaires en Wallonie (publications statistiques de l'enseignement - ethnique 2014-2015 et 2013-2014)

- Hainaut : 36,8 %
- Liège : 28 %
- Namur : 14 %
- B-W : 9,4 %
- Luxembourg : 11,8 %

Répartition de la population wallonne par Province (source IWEPS - janvier 2015) :

- Hainaut : 37,2 %
- Liège : 30,5 %
- Namur : 13,6 %
- Brabant-Wallon : 11 %
- Luxembourg : 7,8 %

Cette répartition ne correspond pas pour autant à la répartition des CRIE dans les Provinces telle qu'elle existe et qu'elle a été prescrite par le Décret des CRIE :

- Hainaut (3 CRIE) : 522 (38%)
- Liège (4 CRIE) : 380 (27%)
- Namur (1 CRIE) : 147 (10,6%)
- B-W (1 CRIE) : 152 (10,9%)
- Luxembourg (2 CRIE) : 90 (6,5%)

*Remarque méthodologique*

Une récolte plus systématique et standardisée des données de l'ensemble des associations ErE subventionnées, comme cela se fait déjà pour les CRIE, devrait permettre une meilleure analyse des publics touchés et de la couverture géographique.

## 1.9. Métiers des associations

Selon le Cadastre 2005, l'**Animation** (à la journée ou demi-journée, sans séjour) représentait la part majoritaire d'interventions des associations et visait le plus souvent les écoles : dans son centre ou sur un site et, dans une mesure moindre, en déplacement dans les écoles.

Les données récoltées par la DGARNE en 2016 auprès de 24 associations subventionnées (dont les 11 CRIE) montrent que l'**animation** représente toujours la part majeur des métiers des associations d'ErE.

- **Animations** (96% des associations)

Viennent ensuite :

- la **conception d'outils** pédagogiques (87%)
- la **formation** (87%)
- les **portes ouvertes/événements** (83%) ? Campagnes ?
- les **projets scolaires** (83%)
- les **newsletter/site web** (79%)
- les **réunions / concertations** (79%)
- et les **stages** (75%).

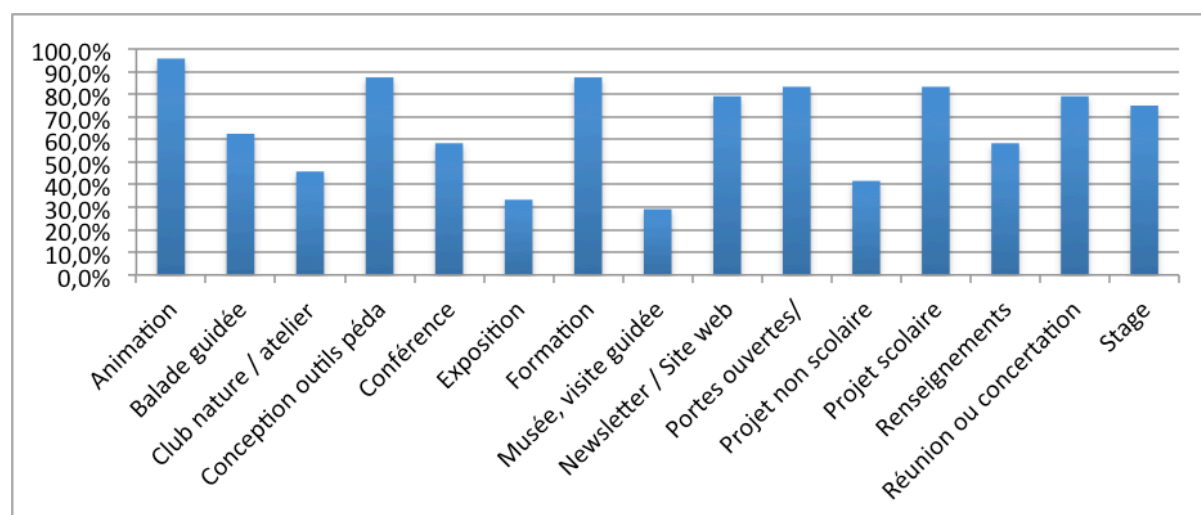


Tableau : types d'activités menées par 24 associations d'ErE (sondage express DGARNE, 2016)

Selon des témoignages issus d'associations, ces tendances auraient aujourd'hui évolué vers moins d'animations à destination des écoles, moins d'accueils au centre et plus de déplacements vers les écoles – tendances à vérifier dans les années à venir. Ce serait notamment des conséquences de la crise :

- Le transport des groupes assurés par la commune seraient réduits

- Le coût des animations seraient un obstacle pour un certain nombre d'écoles
- Les recettes des animations scolaires sont moindres pour les associations en comparaison à d'autres activités (stages, ateliers...) qui seraient dès lors privilégiées.

Nous pouvons établir une distinction entre les activités :

- celles qui sont en lien direct avec le public (ce que certains appellent de 1<sup>ère</sup> ligne) : animation – balade guidée – club nature-atelier – visite guidée – projets – stage - événement...
- d'autres qui touchent les publics finaux de manière indirecte (ce que certains appellent de 2<sup>de</sup> ligne) : conception outils/exposition – formation – newsletter - site web – renseignements/service info – réunion...

Ces activités d'ErE (DD) privilégient la pédagogie/éducation et sont complémentaires aux actions de communication, non incluses dans cet état des lieux.

*Commentaires et limites de ces données :*

Ces données ne concernent que 24 des 40 associations subventionnées, dont les 11 CRIE. Elles ne tiennent pas compte de toutes les associations ErE actives en Wallonie, estimées à plus de 170 (voir le 1<sup>er</sup> chapitre Nombre et type d'associations d'ErE en Wallonie)

Catégorisation : il n'est notamment pas fait ici état des Classes vertes ; la typologie utilisée par l'enquête de la DGARNE n'est pas la même que celle du Cadastre.

> Pour récolter des données comparatives dans le futur, il serait utile de s'accorder sur une typologie.

## 1.10. Outils pédagogiques ErE : offre et accès

Au fil des vingt dernières années, l'édition d'outils pédagogiques en matière d'ErE en francophonie s'est amplifiée et professionnalisée de la part de l'associatif, du monde de l'édition, voire parfois des entreprises (pourtant interdit à l'école).

Les supports sont diversifiés, allant du dossier pédagogique (proposant des activités et une méthodologie en plus d'un contenu informatif), malles, à des albums jeunesse, des supports vidéos, des jeux...

Lors d'une enquête menée dans les écoles en 2010 [Référence Assises - 1], le manque de ressources extérieures n'est cité que par 4% des enseignants comme un frein dans la mise en place de projets d'ErE dans les écoles (contre 23% pour le manque de temps). Au contraire, les ressources mises à dispositions sont plutôt vues comme un levier.

La **DGARNE** a été pendant plusieurs années un réel moteur dans la publication de dossiers pédagogiques, conçus et rédigés par des associations wallonnes d'ErE. La réduction des moyens a réduit son rôle ces quelques dernières années. La réédition d'une sélection de dossiers pédagogiques est envisagée avec l'avis et les propositions d'adaptations du Comité



Scientifique et Pédagogique de l'Accord de Coopération ErE DD (Référence Comité scientifique).

(Référence) **Comité scientifique et pédagogique** de l'Accord de Coopération  
Soulignons le rôle de ce Comité, composé d'Inspecteurs de l'enseignement, d'associations / CRIE, d'experts et du Réseau IDée, qui a pour mission de donner un avis sur les projets d'outils et les projets de réédition d'outils : mettre en évidence les liens entre l'outil et les référentiels inter-réseaux ; validation pédagogique et scientifique ; avis global sur la pertinence de l'outil : est-ce bien de l'ErE (DD) ? N'est-il pas redondant ? Est-il utile ? ...

Depuis 2013, douze outils ont été analysés par le Comité.

<http://accordcooperation.blogspot.be/p/etre-soutenu.html>

En chiffre : **48 outils** pédagogiques édités par la DGARNE sont recensés dans la BD outils du Réseau IDée. Ils sont consultables dans les Centres de documentation d'ErE (voir 1.14.) et notamment dans les 11 CRIE répartis sur le territoire de la RW. La plupart d'entre eux, et tout au moins les plus récents, sont téléchargeables.

Les données statistiques des téléchargements font état de plus de 10.000 passages par an sur la page des téléchargements. Les chiffres de téléchargement semblent inférieurs à la réalité. Il serait utile d'équiper le site de la DGARNE d'un outil statistique fiable.

[http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme\\_dgrne/visiteur/frames\\_affichage\\_document2.cfm?origine=2753&idFile=2753&thislangue=FR&pere=79](http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme_dgrne/visiteur/frames_affichage_document2.cfm?origine=2753&idFile=2753&thislangue=FR&pere=79)

Dans la BD outils pédagogiques du Réseau IDée, plus de **3000** outils sont recensés en francophonie (méthodologie, ouvrages jeunesse...), dont certains sont cependant épuisés et/ou uniquement téléchargeables. La BD Outils pédagogiques est aussi la page la plus consultée au Réseau IDée (après « offres d'emplois »), avec près de 250.000 visiteurs par an.

<http://www.reseau-idee.be/outils-pedagogiques/>

Notons enfin, un projet de collaboration avec les **bibliothèques**, démarré en Région bruxelloise en 2013 et progressivement/lentement étendu à la Wallonie, visant à informer les bibliothèques et susciter l'acquisition d'outils ErE de manière à favoriser un accès décentralisé sur le territoire wallon. (Bibliothec'ere – newsletter à destination des bibliothèques – Réseau IDée - depuis 2014)

<http://us3.campaign-archive1.com/home/?u=2950afc863d91b67167f3d148&id=0d3e30fcf8>

### 1.11. Thèmes portés par les associations

En s'appuyant sur le sondage DGARNE (2016), estimant le nombre d'associations qui traitent ou non une thématique, il apparaît que les thématiques les plus abordées par les associations, tant au niveau scolaire que hors scolaire, sont par ordre d'importance :

- faune/flore/habitat/nature (92%), l'eau (87%), la consommation responsable (75%) et l'alimentation (67%)
- milieu forestier (62%), déchets (58%), agriculture/jardinage (54%)
- dans une moindre mesure, énergie (46%), sol et sous-sol (45,8) air/climat (37%).
- les moins traitées sont le bruit (8%), la mobilité, la santé...
- 

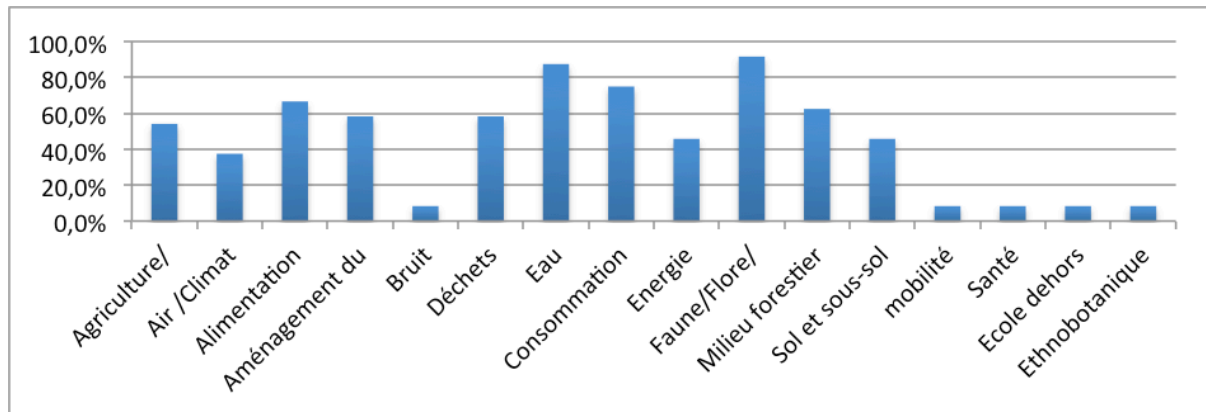


Tableau : thèmes traités par 24 associations (sondage express DGARNE, 2016)

En comparaison avec les tendances du Cadastre 2005 : les thématiques **nature**, **eau** et **déchets**, restent très présentes. Les thématiques **consommation** et **alimentation**, ainsi que **agriculture/jardinage** sont beaucoup plus investies en 2016, et, dans une moindre mesure, la thématique **air/climat** serait un peu plus investie.

Les thématiques du bruit, de la mobilité (associations non ciblées par le questionnaire 2016) et de la santé sont peu investies par les associations ErE de ce sondage.

On constate également, via le sondage 2016, et de la même manière que le Cadastre 2005, que les associations traitent entre 3 et 12 thématiques différentes, la moyenne se situant aux alentours de 7 thématiques.

Celles-ci sont fonction de leurs spécificités, des demandes des publics, des programmes régionaux, ainsi que de l'actualité.

Les associations d'ErE DD attiraient déjà en 2005 l'attention sur le caractère transversal de l'ErE DD et mettaient en garde face à des approches thématiques trop pointues en ErE DD.

« *Les thématiques ne sont pas exclusives les unes des autres. Travailler sur notre relation à la nature, par exemple, nous rends plus sensibles aux problématiques environnementales globales (eau, énergie, déchets...).* »

Recommandation récoltée sur le terrain : pour développer des outils et des activités sur des thématiques, il serait utile que les associations soient informées le plus en amont possible du choix des thématiques privilégiées par la Wallonie.

## 1.12. Les méthodologies d'ErE DD

La dimension pédagogique occupe une place très importante dans les pratiques d'Education relative à l'Environnement. Elle est centrée sur les participants et s'appuie sur

l'environnement dans ses dimensions écologique, économique, culturelle, sociale, politique, éthique.

Les approches et méthodologies de l'ErE se veulent multiples, contrastées et complémentaires, adaptées au contexte, aux participants, au temps disponible et aux moyens mis à disposition. (Parcours ErE DD – 2008)

Principes de Lucie Sauv  (Sauv , 1994) :

Source : <http://www.institut-eco-pedagogie.be/spip/spip.php?article346>

- partir de l'exp rience concr te, directe : il peut s'agir d'une exp rience cognitive, affective, morale, spirituelle, physique, etc.
- Privil gier une p dagogologie de terrain : apprendre dans et par l'environnement,   commencer par le milieu de vie quotidien
- Adopter une approche interdisciplinaire des r alit s environnementales, permettant une vision globale et syst mique de ces derni res
- Favoriser l'implication active des apprenants   la gestion de situations d'apprentissages et   la construction de du savoir
- Stimuler le travail coop ratif
- Privil gier une orientation communautaire : apprendre avec les gens de la communaut , pour la r solution de probl mes environnementaux communautaires

La m thodologie encourag e en Wallonie s'inspire de ce mod le, elle est bas e sur 4 principes : un contact direct ; une p dagogologie active, une d marche  co-syst mique et citoyenne. (DGARNE-2016)

L'ErE est d s lors un ensemble de pratiques aux vis es compl mentaires que l'on peut r sumer de la mani re suivante :

�ducation PAR l'environnement ← → �ducation POUR l'environnement Centr�e sur...			
Le d�veloppement de la personne	L'�mancipation sociale	La connaissance de l'environnement	La d�fense de l'environnement
Id�ologie humaniste, visant l'�panouissement et le d�veloppement de la personne dans son int�gralit� dans une approche globale.	Id�ologie progressiste, visant l'�mancipation sociale des personnes, voire le changement soci�tal, par une approche critique et citoyenne.	Id�ologie scientiste, visant une meilleure compr�hension des �cosociosyst�mes et de leur �volution par une approche scientifique.	Id�ologie environnementaliste, visant la capacitation � mener des actions pour conserver et prot�ger l'environnement.

ErE par/pour l'environnement (C. Partoune – M. Ericx 2012)

### ***Lire en compl ment***

- « Pourquoi mener une activité d'ErE DD ? Quelles en sont les finalités pour les élèves ? Tableau des finalités et stratégies, version simplifiée » sur <http://www.enseignement.be/index.php?page=26967&navi=3556>

### ***Quelques retours d'enquêtes / recherches***

Le contact direct avec la nature et l'environnement, une nécessité pour sensibiliser à l'environnement.

Une enquête menée (début 2000) à l'initiative de la Région bruxelloise a permis de mettre en évidence quelques retombées des activités ErE dans les familles. Il ressortait un intérêt marqué des publics « défavorisés » pour les messages environnementaux mais également, pour les activités en contact avec la nature et l'environnement dont bénéficient plus rarement les enfants des familles "précarisées".

Tout récemment la recherche « ExtraMuros » (IEP), met en évidence l'évolution du contact avec le « dehors », l'environnement proche. En une génération, celui-ci est devenu de moins en moins fréquent pour les enfants dans leur cadre familial, alors qu'il était à peu près généralisé dans les générations précédentes. En parallèle, le milieu proche, extérieur, est de moins en moins exploité par les enseignants. ExtraMuros mise sur des changements structurels et pédagogiques de l'école, ainsi que sur la formation des futurs enseignants pour pallier à ce déficit.

<http://www.institut-eco-pedagogie.be/spip/spip.php?article450>

Parallèlement, un groupe « tous dehors », réunissant des professionnels de l'éducation à l'environnement, enseignants, bénévoles, sympathisants... travaille de concert pour favoriser la pratique de la sortie nature en Belgique francophone, pour les grands et les petits. Il vise notamment à mettre en place une form'action (recherche-action) afin de faciliter les sorties nature des classes avec leurs enseignants.

<http://tousdehors.be>

Une recherche-action sur la mobilité des jeunes en ville, à Bruxelles, met en évidence des replis territoriaux en fonction des origines géographiques - porteuses d'indications socio-économiques - de ceux-ci . Des pistes sont proposées en matière d'éducation et en aménagement du territoire afin de favoriser une égalité de mobilité des jeunes. La mobilité des jeunes dans leur environnement est un enjeu pour l'ErE.

Téléchargeable sur [www.samarcande.be/IMG/pdf/jeunesenville-bruxellesados.pdf](http://www.samarcande.be/IMG/pdf/jeunesenville-bruxellesados.pdf)

### ***Besoin de recherche***

Pour évaluer, évoluer et développer leur expertise, les acteurs de l'ErE doivent pouvoir s'appuyer sur des travaux scientifiques et y collaborer via des recherches-actions. Les opportunités sont encore trop rares actuellement. Il manque de chercheurs / département de recherche dans le domaine de l'ErE, de personnes ressources dans les Universités et de ressources pour accéder à des bourses de recherche en ErE.

### 1.13. La formation des intervenants en ErE DD

Dans ce chapitre, nous abordons les formations destinées aux animateurs en ErE qu'ils soient professionnels ou bénévoles. Le plus souvent, ces formations complètent une formation de base. Elles sont axées sur des contenus naturalistes, environnementaux et/ou pédagogiques. Elles sont organisées à l'initiative des associations parfois en collaboration avec d'autres acteurs (organisations d'Education permanente, du secteur socio-culturel, administrations...), par les Universités (Master environnement) et par le secteur de promotion sociale.

Dans le catalogue des formations en ErE DD du Réseau IDée ([www.reseau-idee.be/formations/](http://www.reseau-idee.be/formations/)), nous distinguons les catégories suivantes :

**Type long** : plus de 2 semaines jusqu'à 2 ans

- ErE : brevet de pratiques en éco-pédagogie (dernière session en 2014-2015) - animateur nature (occasionnel) - ecom (éducation et communication pour l'environnement)
- "Guide nature" et "interprète nature et environnement"
- Environnement (généraliste) : éco-conseil / conseiller en environnement

**Type court** : 1 demi-journée à 2 semaines

- nombreux modules en pédagogies de l'ErE, animation nature, découvertes d'outils pédagogiques, etc.
- autres modules liés à des connaissances et des techniques en matière de nature, consommation, alimentation, mobilité...

Notons qu'il semble apparaître aujourd'hui un recul de l'offre en formations longues en ErE et qu'il n'existe pas de formation "certifiée" en ce domaine, excepté les "guides-nature" et "interprètes"-nature".

### 1.14. Diffusion de l'information

L'enseignant ou l'éducateur à la recherche d'informations ou de méthodologies en éducation relative à l'environnement dispose de nombreuses ressources, que ce soit sur le web ou dans les centres de documentation de la DGARNE, du Réseau IDée ou de certains CRIE (voir liste plus bas). Soulignons cependant la difficulté exprimée par les directeurs d'écoles face au trop-plein de sollicitations et d'activités concurrentes qui mènent à « jeter à la poubelle » une partie des offres...[2]

Quelques constats :

- les ressources mises à disposition (et le chemin pour les trouver) pourraient être davantage orientées « utilisateurs »
- ces ressources sont encore trop méconnues
- la promotion devrait être davantage coordonnée

- tous les outils produits par la Wallonie devraient être librement téléchargeables (ce qui est le cas pour la plupart), **sous licence ouverte** et empruntables dans les centres de documentation d'ErE, ainsi qu'une bonne couverture géographique de bibliothèques.

Différents lieux rassemblent l'ensemble des documentations pédagogiques mises à disposition par la Wallonie :

- le site web du **Réseau IDée** ([www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be)) et ses centres de documentation à Namur et Bruxelles. Il propose non seulement les outils wallons mais plus largement les outils francophones, des malles pédagogiques, les campagnes, actualités, etc. avec un service offrant des conseils personnalisés
- Le centre de documentation « environnement » de la DGARNE (non spécialisé en ErE) et le site **Portail Environnement** de la Wallonie (dont l'ergonomie et la navigabilité mériteraient d'être fortement améliorées). Dans l'onglet Ecoles, les campagnes, les outils pédagogiques et d'information ainsi que les associations ErE DD soutenues par la DGARNE (nature et environnement ...).  
[http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme\\_dgrne/visiteur/ecoles\\_fr.htm](http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme_dgrne/visiteur/ecoles_fr.htm)
- Le site dédié à l'ErE de la FWB réalisé dans le cadre des Assises ErE DD ([www.enseignement.be/ere](http://www.enseignement.be/ere)), qui constitue un portail légitime pour toucher les enseignants, en lien avec les sites des Régions et du RIDée, mais dont la mise à jour devrait être améliorée.
- Les 11 CRIE, via leur centre de documentation, proposent à la consultation ou à l'emprunt des outils pédagogiques, des malles, des jeux... Un accompagnement méthodologique est aussi possible.
- Quelques autres associations ou structures proposent également des services de documentation / information en ErE, généralement dans des domaines ou thèmes particuliers tels que : éco-consommation, mobilité, sciences...
- Certaines bibliothèques développent un intérêt pour l'ErE
- Et enfin, Point Culture a constitué une collection de médias d'Education à l'Environnement et à la Nature.  
[http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme\\_dgrne/visiteur/ecoles\\_fr.htm](http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme_dgrne/visiteur/ecoles_fr.htm)

A cela s'ajoutent :

- Région wallonne, la news mensuelle vers les contacts les écoles (1750 enseignants) (actions de l'Accord de Coopération) : **Courrier d'éducation à l'environnement et au développement durable**. Contact : [evelyne.otten@spw.wallonie.be](mailto:evelyne.otten@spw.wallonie.be)
- Education énergie : [www.educ-energie.ulg.ac.be](http://www.educ-energie.ulg.ac.be)
- Education mobilité :  
[http://appli.mobilite.wallonie.be/opencms/opencms/fr/formation\\_information\\_sensibilisation/printemps](http://appli.mobilite.wallonie.be/opencms/opencms/fr/formation_information_sensibilisation/printemps)
- La **Cellule Citoyenneté** et d'ErE DD en Fédération Wallonie-Bruxelles ([emmanuel.rifaut@cfwb.be](mailto:emmanuel.rifaut@cfwb.be)) qui alimente la rubrique ErE de la Lettre d'enseignement.be (<http://www.enseignement.be/index.php?page=25491>)

- Magazine trimestriel **Symbioses** (envoyé dans toutes les écoles : 3500 envois) & Symbioses spéciaux (maternel – primaire- secondaire) ([www.symbioses.be/](http://www.symbioses.be/))
- Stands lors de Salon de l'Education, de forums d'outils ...
- Réseaux d'enseignants - Journées d'échanges - Forums ...

## 2. ETAT DES LIEUX DE L'ERE À L'ÉCOLE

---

### 2.1. Contexte institutionnel

Dans les années 80-90, alors que la conscience environnementale s'étend au sein de la population wallonne, la demande en ErE est en explosion dans les écoles avec, en parallèle, un déploiement du milieu associatif en ErE (en nombre, en diversité > vers professionnalisation). C'est dans ce contexte que se crée notamment le Réseau IDée (en vue de rassembler et diffuser l'information...) et que naissent des formations en environnement (IEC, licence en environnement..).

A cette époque, l'ErE n'est pas reconnue formellement par le cadre de l'Enseignement, voire se retrouve parfois interdite suite à une visite de l'inspection.

Le Décret Mission (1997), vient transformer cette situation et l'ErE s'y voit invitée, à travers l'article 6, reconnaissant l'éducation à la citoyenneté comme un objectif prioritaire, et dans l'article 36 où l'ErE est nommée de manière explicite dans le cadre des « projets d'établissement ». Cette avancée a notamment été permise grâce à l'implication du monde associatif dans les « agora » qui ont précédé la rédaction du Décret Mission.

Dans la foulée, les conditions de rédaction des programmes scolaires ont été transformées en profondeur, s'appuyant sur des référentiels inter-réseaux, soit les socles de compétences (3<sup>e</sup> maternelle à la 2<sup>e</sup> secondaire) et les compétences terminales (3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> secondaire). Ces référentiels servant de cadre à la rédaction des programmes par les Réseaux de l'enseignement (dont le programme intégré dans l'enseignement catholique fondamental).

Lors de leur mise en œuvre (1999), les associations d'ErE\* ont initié un cycle de rencontres avec le monde de l'enseignement pour comprendre et réfléchir à la manière de s'inscrire dans ce nouveau processus, qui bouleversait de manière importante les enseignants.

En 2003, les questions sur la présence et l'efficacité des actions d'ErE dans les écoles persistant, un nouveau cycle de rencontres et de réflexion est lancé par les associations\* avec le monde enseignant. Les conclusions ne sont pas évidentes entre : faut-il prémâcher le travail des enseignants en leur donnant des animations/outils clés sur porte s'inscrivant précisément dans les programmes/référentiels scolaires ? Ou mettre à leur disposition des ressources inspirantes, qu'ils adapteront à leurs contextes, pour découvrir de nouvelles approches, sortir des habitudes scolaires, réaliser des activités pour lesquelles ils ne sont pas formés...



Il semble ne pas y avoir de réponse idéale, parce que chaque école est différente, notamment dans son organisation et son projet d'établissement (plus ou moins favorable à l'ErE), et que chaque enseignant arrive avec des demandes et des besoins différents, selon son contexte scolaire et selon des paramètres personnels, comme ses motivations, son degré d'engagement et son expérience dans le domaine de l'ErE DD.

C'est également cette année, en 2003, qu'un premier Accord de Coopération en ErE DD voit le jour, entre la Région wallonne et la Communauté française, mais celui-ci est centré, dans un premier temps, sur les CRIE et les CDPA.

Diverses initiatives sont poursuivies par les associations en vue de mieux connaître le contexte scolaire et tester diverses formes d'intervention et de collaboration.

En 2009, malgré le constat d'une place déjà importante de l'ErE DD dans les écoles, mais présentant diverses faiblesses et lacunes, les Régions initient avec la collaboration de l'enseignement (le terrain et l'institutionnel) un processus en vue de faciliter l'ErE à l'école, améliorer la coordination et l'articulation des initiatives et de dégager une vue d'ensemble. Des Assises sur l'ErE DD à l'école sont lancées alors que l'Accord de Coopération élargit son objet (à l'ensemble de l'ErE DD à l'école et en incluant la Région bruxelloise).

Les retombées sont celles que nous connaissons aujourd'hui et sont reprises dans les grandes lignes ci-dessous :

Accord de coopération :

- évolution du Comité Scientifique et Pédagogique (CSP), réunissant (3 à 4 x/an) des représentants de l'Enseignement (Inspection) et des experts ErE DD, dont la mission est de donner un avis sur des outils pédagogiques à destination des écoles (et non plus d'octroyer un label). Contact Evelyne Otten Assises de l'ErE DD
- Fichier de personnes contacts dans les écoles

Assises de l'ErE DD à l'école :

- enquête vers les écoles (un millier de répondants);
- création d'une cellule citoyenneté ErE DD au sein de l'administration de l'Enseignement ;
- travail conséquent de l'Inspection (cadre théorique, fiches d'activités, audit) ;
- site enseignement.be/ere structurant les informations relatives à l'ErE DD dans l'enseignement ;
- dialogue avec les Réseaux de l'Enseignement ;
- divers événements « multiacteurs » autour de l'ErE DD

Actuellement, en 2015-2016 :

- enquête menée auprès des Hautes Ecoles pédagogiques et initiation d'une dynamique d'échanges et de réflexion HE pédagogiques / Ares-Cabinet Ens sup/Régions/Associations (RIDée)

- Initiation d'un groupe de travail sur l'ErE DD et l'enseignement supérieur (Coren – 2016)
- Participation dans un « groupe de travail GTI1 Savoirs : Cadre d'apprentissage, contenus des savoirs et compétences, et plans d'actions prioritaires » du Pacte d'Excellence (Réseau IDée)
- Participation à un « groupe de travail qui pour mission de préciser le référentiel inter-réseaux de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté pour les compétences terminales (3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> secondaire) » (RIDée), le chargé de mission de la cellule citoyenneté et ErE DD de l'Agers participe quant à lui au groupe de travail pour les référentiels citoyenneté du fondamental.
- Par ces démarches et par d'autres à mener, nous poursuivons l'objectif d'une meilleure reconnaissance et mise en œuvre de l'ErE DD dans l'enseignement notamment par des références plus explicites à l'ErE DD dans les textes officiels et les référentiels inter-réseaux, par une approche transversale et multidisciplinaire et par un travail collégial.
- Un autre enjeu, spécifique à l'environnement, est la gestion environnementale dans les écoles encore trop aléatoire et insuffisante. Il s'agit de renforcer la coordination et la mise en œuvre de mesures concrètes dans ce domaine afin de : assurer la cohérence entre et les messages d'ErE DD et la gestion environnementale au sein de l'école ; diminuer les factures des écoles ; permettre aux écoles de contribuer aux efforts environnementaux. Cet objectif doit être poursuivi au sein de l'Accord de Coopération ErE DD et du GTT Assises ErE DD.

Une stratégie à destination des écoles doit prendre en compte ces avancées institutionnelles, les évolutions à venir dans le cadre du Pacte d'Excellence, mais doit reposer tout autant sur la **volonté des enseignants**, comme envisagée dans le chapitre suivant.

- Les initiatives lancées par les associations se sont toujours réalisées avec le soutien et/ou la collaboration de la cellule ErE de l'Administration. Le plus souvent, mais pas exclusivement, « pilotées » par le réseau IDée avec des associations partenaires.

## 2.2. Etat de la situation et des besoins en ErE à l'école

### 2.2.1. Introduction

La Wallonie compte près de 2000 établissements soit **3300 implantations en Wallonie**  
La FWB compte de l'ordre de 84050 (enseignants) ; 2650 (directeurs). (ehnic 2013-2014)

Pour identifier les besoins des écoles, outre la perception sur le terrain par les animateurs et les formateurs, deux enquêtes ont été réalisées permettant d'apporter des éléments quantifiés et qualifiés. Il s'agit premièrement d'une enquête menée dans le cadre des Assises (2010-2011)(Référence), qui a consisté en un questionnaire auquel près de 1000 enseignants/directeurs ont répondu et qui a été complété par des focus groupes, auxquels une septantaine d'enseignants ont participé.

Deuxièmement, un Audit de l'Inspection (Référence) a été mené de manière approfondie en 2014 auprès de 155 écoles, choisies de manière aléatoire sur le territoire de la FWB. Voici dans les grandes lignes quelques éléments saillants.

L'Audit de l'Inspection (Audit Inspection 2014) fait un constat qui paraît favorable en matière d'ErE DD à l'école dans la mesure où il montre que la plupart des écoles réalisent une ou plusieurs activités d'ErE DD et que près de 50% des établissements visités intègrent l'ErE DD dans leur projet d'établissement.

Les principales observations de l'Inspection montrent la qualité, l'ampleur et la variété des activités ErE. L'Inspection relève l'intérêt de ces activités pour les enseignants et les élèves comme l'occasion idéale pour parvenir à des productions et des actions concrètes. Les approches sont moins scolaires et transmissives ce qui explique leur succès auprès des élèves. La majorité des activités impliquent plusieurs disciplines et dépassent le cadre de la classe, relève encore l'Inspection.

Ces constats, bien qu'encourageant, n'expriment cependant pas la probabilité qu'aura un enfant de vivre des activités d'ErE DD durant sa scolarité, ni la continuité (classe verte, animation, leçon en classe, sortie...), loin de là. Les associations sur le terrain le constatent dans leur pratique au quotidien. En effet, si la demande en animations et en outils pédagogiques est forte, elle dépasse la capacité de l'offre, elle n'émane pas de toutes les écoles et elle ne s'inscrit qu'occasionnellement dans un continuum structuré au sein de l'établissement. Peu de jeunes sont réellement « éduqués » à l'environnement et au développement durable durant l'ensemble de leur scolarité.

A titre d'exemple, l'Appel pour une Ecole démocratique (APED) a publié en octobre 2015 les résultats d'une enquête concernant les connaissances des connaissances des élèves de 5e, 6e et 7e secondaire en matière d'énergie et de changements climatiques. Globalement, soulignent les auteurs, la maîtrise des savoirs relatifs au changement climatique est largement insuffisante en regard des enjeux futurs. Pour l'APED, ces résultats interrogent le système éducatif et, plus largement, le modèle de société véhiculé par nos responsables et nos médias. En réaction à cette étude, la Ministre de l'Education, Joëlle Milquet, propose que le réchauffement climatique soit davantage intégré dans le référentiel de géographie et dans le cours de citoyenneté.

La mise en évidence de faiblesses et freins lors des ces deux enquêtes peuvent contribuer à comprendre la situation, sans pour autant donner toutes les clés.

### **2.2.2. Faiblesses et freins**

Parmi les faiblesses observées dans les établissements visités, l'Inspection souligne une approche des **activités ErE-DD parfois assez peu professionnelle** : réflexion en termes d'activités et non en termes d'apprentissages ou de compétences, faiblesse de l'évaluation des activités, maîtrise hésitante du concept d'environnement et de son approche systémique.

Les enseignants et les directions des écoles (Assises 2010-2011) soulignent quant à eux le manque de temps (ainsi que l'investissement bénévole et la difficulté d'organiser les horaires, en particulier dans le secondaire) et de moyens (matériel, finances), le fait de porter un projet seul (manque de soutien de la direction ou d'intérêt des collègues). Les enseignants relèvent également un problème de **continuité** en pointant notamment la non continuité de l'équipe pédagogique, du projet d'ErE ...

Soulignons aussi, la difficulté des directeurs face au **trop-plein de sollicitations** et d'activités concurrentes qui mènent à « jeter à la poubelle » une partie des offres...

### 2.2.3. Leviers pour l'ErE

Parmi les leviers, le soutien de la **direction** apparaît comme une condition incontournable pour mener un projet qui dépasse le simple cours. C'est à prendre en compte dans une action vers les écoles.

Notons encore, que pour les enseignants, **l'implication des élèves** dans le projet est un levier de premier ordre. C'est un élément très favorable pour proposer l'ErE DD aux écoles.

Les ressources proposées par l'extérieur sont reconnues comme soutien important par les enseignants. Ce sont les **animations** en classe qui sont le plus souvent mentionnées, suivies par les **documents pédagogiques** et les animations à l'extérieur de l'école, les classes de découverte (fondamental) et la formation (secondaire).

Portons attention au contexte des animations, selon qu'elle s'inscrive dans un réel projet structuré où l'expertise de l'association est une valeur ajoutée ou alors, une opération plus consumériste dont l'investissement s'avère peu efficace. Les documents pédagogiques, selon leur nature, permettront aux enseignants de poursuivre les animations et/ou de porter de manière autonome des activités d'ErE DD.

Les associations quand à elles trouvent plus important de privilégier une offre qui inscrit l'ErE DD à plus long terme aux écoles par un **accompagnement** pédagogique tout au long du projet, une offre en **formations** - essentiellement axée sur la méthodologie d'un projet - et des **animations** à l'extérieur, pour lesquelles certains enseignants peuvent se sentir plus mal à l'aise, moins formés.

### 2.2.4. Thèmes

Selon les tendances observées au service d'information du Réseau IDée, les thèmes de prédilection pour lesquels des informations sont cherchées par des enseignants et associations évoluent au fil des années et sont, en 2014, par ordre d'importance des thématiques demandées : **alimentation**, **déchets-éco-consommation**, ensuite **énergie-URE-climat**, **nature-biodiversité**, **potager-jardin**, mobilité, social et une diversité de thèmes tels que : bruit, ErE en général, santé, éco-construction, empreinte écologique (notons que ce sera un thème pour le 3<sup>e</sup> secondaire enseignement catholique, professionnel et technique).

Question : Semaine mobilité : pas scolaire en 2015 > quid les années suivantes ?

### **2.2.5. Types d'interventions dans les écoles**

L'offre s'inscrit dans une grande diversité de contextes scolaires allant de l'activité ponctuelle à l'intervention dans le cadre d'un projet ErE bien implanté dans l'école, pour des tranches d'âges de la maternelle au secondaire, voir l'enseignement supérieur, et pour des demandes variées du point de vue thématique ou méthodologique.

Selon l'enquête de la DGARNE, nous pouvons estimer l'ordre d'importance (du nombre d'associations proposant ces services) de la manière suivante :

- **Animations des classes** (maximum une journée ou un cycle d'animations sans résidentiel)
- Conception d'**outils pédagogiques**
- **Formation** continue des enseignants ainsi que formation initiale des futurs enseignants
- Accompagnement/programme de **projets scolaires**

Autres type d'intervention (pas d'indication quantitative)

- **Campagnes** (événement)
- **Classes vertes** (plusieurs journées en résidentiel)
- Service **information**

### **2.2.6. Réseaux et lieux d'échanges**

Un projet d'Éducation relative à l'Environnement et au Développement durable (ErE DD) dans une école, ça ressemble à quoi ? Pourquoi et comment des enseignants s'y investissent-ils ? Est-ce que cela entre dans les programmes ? Quel est le rôle de la direction ? Et le vécu des élèves ? ...

Pour faire vivre et évoluer l'ErE, sortir l'enseignant de sa solitude, se co-former, mutualiser les pratiques... des temps d'échanges d'expériences et de réflexion sont organisés lors de rencontres/séminaires/ateliers sont organisés à l'initiative de plusieurs associations d'ErE, ainsi que de la cellule citoyenneté (Agers) dans le cadre des Assises de l'ErE, par des enseignants. Des fiches en ligne (BD expériences), pas de forum en ligne en Wallonie (voir comment cela se passe avec le réseau Bubble en RBxloise)

Retrouver des liens utiles sur :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=26934&navi=3521>

S'inspirer du réseau Bubble lancé en région bruxelloise :

<http://www.bubble.brussels/>

### **2.2.6. Gestion environnementale dans les écoles**

Mener une politique d'ErE sans prendre en compte la mise en œuvre concrète d'une gestion environnementale finit par démobiliser enseignants et élèves dans leurs démarches d'ErE DD par trop de contradictions avec les messages environnementaux. A contrario, une politique environnementale pourrait venir les stimuler et les renforcer. L'effet d'exemplarité

est indispensable pour changer les comportements. Il est à noter cependant que certaines écoles primaires, ayant déjà de grandes difficultés à assurer correctement les missions pédagogiques de base et l'accueil confortable des enfants, considèrent leur gestion environnementale comme assez secondaire...

Dans son Audit mené dans les écoles en 2014, les Inspecteurs de l'enseignement ont fait régulièrement le constat de difficultés et d'incohérences en matière de **gestion environnementale** : gestion énergétique, tri des déchets (exemple : accès aux parcs à conteneurs interdit aux écoles), élimination des produits dangereux, alimentation... Dans leurs recommandations, l'Inspection appelle les Régions à améliorer cette situation en contradiction avec les projets éducatifs.

Avec le soutien de la Wallonie, plus de 500 écoles ont été soutenues et accompagnées dans l'amélioration de leur situation environnementale dans le cadre des projets « Ecoles pour Demain », « Agenda 21 » ou « Ecole de la Qualité environnemen(T)otale » (démarche visant la mise en place d'un système de management environnemental certifié ISO 14001).

Une des caractéristiques de ces initiatives est de favoriser une culture commune de gestion environnementale au travers de l'éducation et la formation à l'audit environnemental participatif.

#### *Performances environnementale des écoles*

Il faut, d'emblée, préciser qu'il n'existe pas d'études, de données pertinentes qui chiffrent les impacts environnementaux des écoles (quantité de déchets produits, consommation énergie, eau, etc.) ou qui indiquent le potentiel de contribution de l'Ecole aux efforts d'amélioration environnementale de la Région.

Cependant, nous pouvons relever quelques constats empiriques tirés des campagnes menées par COREN en Wallonie, de l'opération Zero watt et du programme PLAGÉ (en région bruxelloise).

1. En moyenne, les écoles primaires participantes à l'opération Zéro watt réalisent 20% d'économies d'**énergie** électrique  
Le programme PLAGÉ a mobilisé une centaine d'écoles bruxelloises durant 4 ans. Le bilan est plus qu'honorable : 18 % d'économies d'énergie - 2,5 millions d'€ économisés -14 000 tonnes de CO2 évitées  
Ce poste représente de grandes dépenses alors qu'il représente un grand potentiel d'économies.
2. La consommation de **papier** en moyenne est de 1200 à 1500 feuilles/ élève du secondaire/an (source ecole agenda21) - Avec plus de 270.000 élèves du secondaire en Wallonie (2013-2014-ethnic), cela correspondrait à 324 à 405 Millions de feuilles.  
*Voir également les chiffres dans le primaire.*

3. Souvent 25% d'erreur de **tri** sont constatés dans les poubelles "tout venant" des cours de récréation (source « Ecoles pour Demain ») – le tri « papier » et « PMC » est mis en place dans la plupart des écoles. Peu d'écoles mènent une réflexion par rapport au gaspillage alimentaire.  
Citons encore : matériel de tri non homogène ; coût du collecteur privé ; peu de tri des déchets organiques ...
4. En 2013, 8,5 tonnes de **déchets dangereux** ont été évacués dans 70 écoles wallonnes ([SOURCE](#))
5. Tenant compte de l'expérience Agenda 21s, la mise en place de **cantines durables** est plus accessible aux écoles de l'enseignement officiel (Province, commune, FWB). Ces établissements disposent d'infrastructures et de personnel pour faire fonctionner une cantine. Ce qui n'est pas le cas des écoles libres qui ne disposent pas des infrastructures et le personnel, souvent une ou deux personnes, est payé sous fonds propres. Certaines écoles accueillent des sous-traitants privés (sodhexo,...) qui doivent rentabiliser les repas et servent, pour ce faire, des aliments qui plaisent aux élèves et qui ne répondent pas aux critères d'une alimentation durable. Les écoles libres pouvant envisager une alimentation durable sont les écoles accueillant un internat. Les autres écoles libres soucieuses d'une alimentation durable ont une marge d'actions assez limitée : certaines proposent un potage avec des légumes frais, optent pour des pâtes sauce maison (plutôt que du lyophilisé), proposent les frites une fois par semaine et des fruits comme dessert.  
*Note complémentaire :*  
- L'APAQ-W octroie des aides financières aux écoles pour l'organisation de petits déjeuners équilibrés et autres collations santé. Les produits seront acquis en privilégiant les produits estampillés "Agriculture de Wallonie" et achetés de préférence dans une ferme ou dans un point de vente local  
<http://www.apaqw.be/Demande-de-soutien/Aide-aux-collations-Sante.aspx>  
- Voir également l'action fruits et légumes à l'école  
[http://agriculture.wallonie.be/apps/spip\\_wolwin/article.php3?id\\_article=435](http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=435)  
<http://www.apaqw.be/Demande-de-soutien/Fruits-et-legumes-a-l-ecole.aspx>
6. Les **distributeurs de boissons** sont très présents dans les écoles. Les bénéfices liées aux ventes sont réinvestis dans du pédagogique..
7. Les écoles secondaires produisent en moyenne **20 à 25 kg de déchets ménagers/an/élève**
8. Les écoles ont peu des marges de manœuvre par rapport aux **achats durables**. Le critère pris en compte en priorité est le prix. Le SEGEC a rédigé des marchés publics notamment pour le papier. Le prestataire sélectionné fournit du papier FSC et la grande majorité des écoles libres, pour des raisons financières, a choisi ce fournisseur. Pourtant il s'agit du critère environnemental minimum.
9. Il n'y a pas de services ou structures identifiés comme tel pour informer et aider les écoles à respecter leurs **obligations légales**. Et très fréquemment, le conseiller en prévention ne dispose pas des compétences pour ce faire.
10. Déplacements scolaires et sécurité routière : de nombreux problèmes pour mener à une **mobilité durable** (infrastructures, comportements, équipement...).



11. A étudier : utilisation de **pesticides**.

## 2.3. La formation des enseignants en ErE

### 2.3.1. Introduction

Dans le cadre des Assises de l'ErE et de l'Audit de l'inspection, un des constats mis en avant était le peu de références à l'ErE de la part des enseignants dans leur formation initiale et dans la formation continue.

L'inspection pointe notamment une faiblesse de professionnalisation des activités ErE menées dans les écoles et pose donc comme recommandation de professionnaliser les pratiques d'ErE au sein des équipes enseignantes.

*« Notons également une approche des activités ErE-DD parfois assez peu professionnelle : réflexion en termes d'activités et non en termes d'apprentissages ou de compétences, faiblesse de l'évaluation des activités, maîtrise hésitante du concept d'environnement et de son approche systémique. » (Rapport d'audit de l'inspection, 2014).*

### 2.3.2. L'ErE dans la Formation initiale des enseignants (HE-unif)

Dans la foulée des Assises de l'ErE DD à l'école, une enquête a été réalisée par le Réseau IDée sur "la place de l'ErE DD dans la formation initiale des enseignants" (2015). L'objectif était d'explorer ce qui se fait au sein des Hautes Écoles (HE) pédagogiques francophone en matière d'ErE DD, de dresser l'état des pratiques mais aussi des leviers et obstacles, et d'en tirer des pistes de réflexion pour renforcer l'ErE DD dans la formation initiale des enseignants.

A travers l'enquête, des tendances s'expriment sans pour autant prétendre à un travail scientifique exhaustif. Il se dégage des résultats un **terrain favorable** et une ouverture à l'ErE DD dans les HE pédagogiques, s'inscrivant également dans un souhait plus général d'ouverture sur le monde. Une grande partie des HE pédagogiques mettent déjà en place un ou **plusieurs types de pratiques d'ErE DD**, d'autres expriment le souhait d'en développer dans le futur. L'enquête a permis d'obtenir des informations suffisantes sur 29 des 35 implantations de HE en FWB.

Notons que sur ces 29 implantations :

- 23 **abordent ou développent régulièrement une thématique d'ErE DD** dans le cadre d'au moins un cours ou d'une unité d'enseignement (U.E).
- 22 implantations mènent **chaque année un séjour en extérieur** de plusieurs jours (résidentiel ou non) avec leurs étudiants (dans le cadre d'un cours ou d'une U.E).
- 20 mènent **ponctuellement** des activités ou projets en ErE DD (en fonction d'appels à projets, de propositions extérieures etc.)
- 16 mettent en place **chaque année une démarche d'ErE DD** basée sur des activités vécues, analysées et transférées par les étudiants (dans le cadre d'un cours ou d'une U.E).

- 14 ont abordé **la gestion environnementale** comme étant un point de vigilance de la HE.
- 12 ont **des idées de projets à venir** en lien avec l'ErE DD
- 5 ont exprimé ne **pas faire d'ErE DD**
- 4 ont mis en place **un projet touchant l'ensemble de la HE** (hors cours et U.E) (ex : Cellule DD dans la HE, journée de la pomme...)

La majorité des enseignants et des directions rencontrés expriment un intérêt pour un travail de **collaboration avec les associations d'ErE DD**, tout en mettant en avant une série de points d'attention (qualité des interventions, durée du partenariat, co-construction, approche adaptée en fonction de l'année d'étude etc.). Actuellement, les collaborations ont généralement lieu à l'initiative d'un ou de plusieurs enseignants.

Au niveau **méthodologique**, il ressort l'intérêt de travailler en trois étapes complémentaires pour former les futurs enseignants à l'ErE DD (et plus largement) :

- faire vivre des activités aux étudiants ;
- analyser le vécu et prendre un recul pédagogique ;
- apprendre à transférer, se réappropriier à travers la conception et l'animation d'une activité.

Cependant les HE font face à une série **d'obstacles**, dont le nombre limité d'heures de cours ; le fait que l'ErE DD ne soit pas inscrite explicitement dans les référentiels de l'enseignement obligatoire ; un public étudiant déconnecté ; des limites au niveau financier ; un nombre trop important d'élèves et un manque de connaissance et de formation en ErE DD.

Malgré ces difficultés, apparaissent également quelques **leviers** qui facilitent l'ErE DD en HE. Notons la liberté académique ; le soutien de la direction ; les collègues intéressés ; la disponibilité des ressources ; le décret paysage (dans une certaine mesure) et la facilité de collaboration entre enseignants de petites implantations.

Il est donc nécessaire de :

- rendre plus explicite la place de l'ErE DD dans les référentiels de l'enseignement obligatoire en vue de renforcer celle-ci dans la formation des futurs enseignants ;
- apporter une vision plus claire de l'ErE DD auprès des enseignants des HE pédagogiques ;
- conforter et préciser le travail de collaboration entre HE pédagogiques et associations notamment par l'organisation de temps d'échanges.

### **2.3.3. Formation continue en ErE des enseignants**

Au niveau de la formation continue des enseignants, l'enquête de la DGARNE (2012) faisait état de 11 associations (sur 16 interrogées) organisant des formations continues (1 à quelques unes/an) pour les enseignants (7 maternel / 11 primaire / 6 secondaire / 1

directeurs). 9 associations organisaient des formations continues hors cadre enseignement ; d'autres dans le cadre des catalogues de : IFC (3) ; CECP (1) ; SEGEC (1).

Des journées d'échanges organisées dans le cadre de l'Accord de coopération et des Assises de l'ErE DD à destination des enseignants et des directions (via IFC vers enseignants de 2010 à 2013 et via Agers vers directions de 2011 à 2013) et par le Fedefoc (vers directions, de 2012 à 2014) ont montré un certain succès mais limité dans le temps, elles ont été arrêtées. Certains formations n'ont pas été renouvelées au catalogue CECP.

### IFC

Depuis quelques années, un volet ErE DD a été mis en place dans le catalogue de formation IFC et renforcé par la référence au travail sur l'ErE DD mené par l'inspection.

Malheureusement il y a peu de répondant de la part des écoles via cette porte d'entrée. En 2014-2015, sur les 10 offres de formation, correspondant à 37 sessions (dates) proposées, seules 4 ont été commandées (11%) et 33 ont été supprimées.

On note une légère amélioration pour 2015-2016 avec (en date du 26/02.2016), 21 offres de formation, correspondant à 47 sessions proposées dont 11 ont été commandées (23%), 29 supprimées et 7 encore en attente.

Au niveau du nombre de personnes inscrites aux formations ErE DD (qu'elles aient été commandées ou non), 82 inscriptions sont à noter pour 2014-2015 et 283 pour 2015-2016 (dont 132 à deux colloques d'une journée).

Ce sont essentiellement les formations destinées au secondaire ordinaire (SO) qui fonctionnent même si l'on peut noter une légère augmentation du nombre de sessions commandées pour les Centres-PMS (C-PMS), le fondamental ordinaire (FO), le spécialisé (FSP) ainsi que le Secondaire spécialisé (SSP) entre 2014-2015 et 2015-2016.

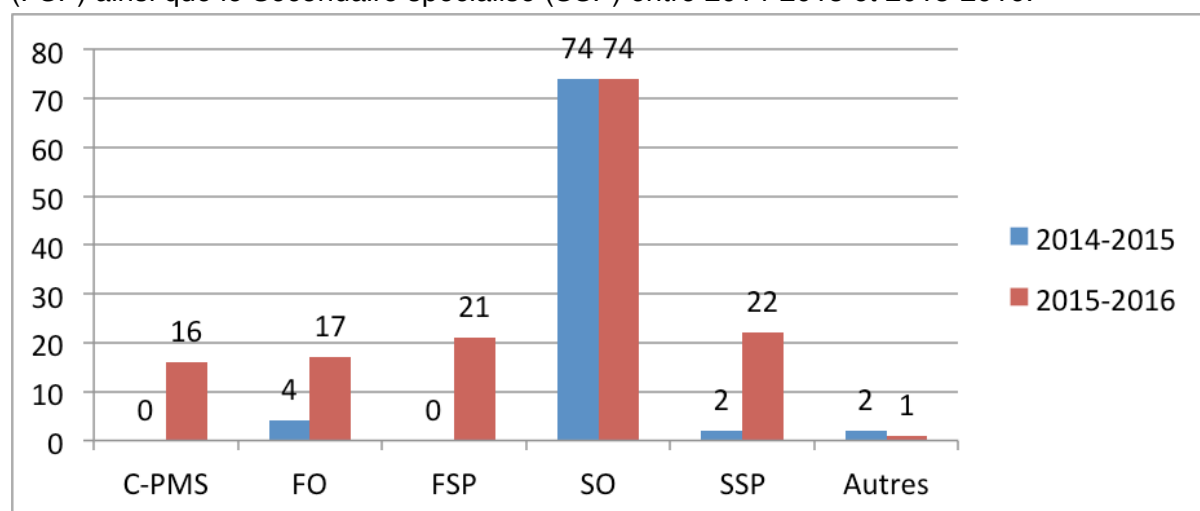


Tableau : nbre de personnes inscrites aux formations ErE DD de l'IFC "hors colloque" (IFC)

### Commentaire

Les contacts et démarches de promotion se poursuivent et exigent une réflexion stratégique de longue haleine. Le Réseau IDée et l'IFC travaillent actuellement (mars 2016) en commun pour tenter d'améliorer les commandes des formations en ErE DD de l'IFC, en collaboration avec la dizaine d'associations concernées. Plusieurs pistes ont été dégagées sur la communication, les contenus et l'organisation : présence sur Enseignement.be/ere ... ; penser la rédaction explicite et attractive des intitulés des formations (mots clés, disciplines identifiées, ...) ; des contenus et méthodes transférables par les enseignants ; éviter chevauchements de dates entre les formations dans une même zone et un éventail trop large de formations (se concerter entre associations).

### 3. ETAT DES LIEUX DE L'ERE DD HORS ECOLE (JEUNES, ADULTES)

---

#### 3.1. Jeunes hors scolaire

Des associations d'ErE DD interviennent comme acteurs de 1<sup>ère</sup> ligne ([en contact direct avec les jeunes](#)) et de 2<sup>de</sup> ligne ([en support aux animateurs et formateurs](#)) auprès des jeunes et du Secteur Jeunesse. Plusieurs (+/- 5) sont reconnues comme Organisation de Jeunesse.

Le Secteur Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles est très bien structuré et compétent dans les démarches pédagogiques. Il développe par ailleurs une sensibilité environnementale (en particulier les mouvements de jeunesse) notamment à travers le concept de CRACS, soit *Citoyens Actifs, Responsables et Critiques au sein de la Société (CRACS)*, également décliné en Eco-CRACS.

Nous ne disposons pas d'un état des lieux des forces et des carences en matière d'ErE dans le secteur jeunesse mais l'état des lieux qui suit met en évidence de belles initiatives, des leviers à saisir, et permet d'amener quelques pistes de réflexion et d'action en le domaine.

*Illustration et réflexion générale* dans le [numéro 73 de Symbioses](#) (2007) qui se consacrait aux « Jeunes ».

#### 3.1.1. L'ErE dans l'accueil extra scolaire : plaines, club nature, stages de vacances...

Selon l'enquête auprès des 24 associations (DGARNE-2016), une petite moitié organise des **ateliers et club nature** (45,8%) et ¼ organisent **stages** (75% - public non spécifié !).

La [base de données « stages nature et environnement »](#) en ligne sur le site du Réseau IDée référençait en 2015 une offre de plus de 500 stages répartis comme suit (pour Wallonie et Bruxelles) :

Carnaval : ~20 stages pour 17 organismes

Pâques : ~90 stages pour 46 organismes

Eté : ~380 stages pour 62 organismes  
Automne : ~35 stages pour 23 organismes  
Hiver 2015-2016 : ~20 pour 11 organismes

Ces stages sont organisés en majorité, mais pas exclusivement par les associations ErE reconnues/subsidiées par la Wallonie, mais également par d'autres organismes comme les fermes éducatives. Certaines associations actives dans l'animation des jeunes (associations qui dispensent pendant l'année scolaire leurs animations non ErE) peuvent développer une offre de stage plus axée ErE pendant les congés scolaires.

. Diversité de l'offre : **des ateliers et des stages** de vacances (en résidentiel, ou en externat), des plaines vertes ... sur et dans la nature (beaucoup), à la ferme, autour de l'eau - l'étang - la rivière -, en découverte dans la ville, autour de l'alimentation durable, en rando vélo, sur l'énergie, autour de l'artisanat et les arts & environnement ...

Des **camps ErE** pour des ados (ex. Camp-Lanta, un séjour résidentiel de 5 jours, en immersion nature pour montrer et vivre la rupture avec le quotidien pour des ados en situation de précarité)...

- Référence sur l'ErE lors des **plaines de vacances**

En 1998 – 1999, deux années de campagne « Verte plaine » ont été initiées par la Fondation Roi Baudouin pour faire entrer l'éducation à l'environnement dans la vie quotidienne des plaines de vacances (pour les 4 – 12 ans). [L'outil « Verte plaine, guide d'activités » \(1999, FRB\)](#), réalisé avec le soutien de la Wallonie reste un outil intéressant aujourd'hui. (Vérifier cependant sa diffusion : semble encore disponible auprès de la FRB, mais il est non téléchargeable).

### **3.1.2. L'accueil des jeunes extra-scolaire agréé en Fédération Wallonie-Bruxelles**

La plupart des acteurs du secteur des organisations de jeunesse inscrivent leurs actions auprès des publics hors scolaire dans le cadre des **deux décrets** suivants :

. décret « [Accueil temps libre](#) » - **ATL** (2,5 ans à 12 ans) – brochure « Après l'école, le temps libre » téléchargeable. Les objectifs des Accueil Temps Libre (ATL) visent l'épanouissement de l'enfant, la cohésion sociale.

. décret « **centres de vacances** » (**CV**) de la FWB (2,5 à 15 ans - Plaines – séjours – camps). Les Centres de Vacances (CV) incluent des objectifs d'activités de plein air et de l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

[http://www.cjc.be/IMG/pdf/doss125\\_site.pdf](http://www.cjc.be/IMG/pdf/doss125_site.pdf) -

[http://www.servicejeunesse.cfwb.be/index.php?id=sj\\_formation\\_centresdevacances0-c22575](http://www.servicejeunesse.cfwb.be/index.php?id=sj_formation_centresdevacances0-c22575)).

Ces deux décrets donnent accès à des **subsides** via l'ONE, ils ne prennent pas en compte l'ErE comme thématique spécifique.

**L'ONE** est consciente de l'intérêt du public et de ses responsabilités en matière de sensibilisation, d'information et d'éducation à l'environnement et à la santé. Toutefois, peu d'acteurs de formation ne semblent s'être manifestés jusqu'à présent dans ce domaine.

Elle finance notamment des coordonnateurs ATL dans les communes. Le rôle de ceux-ci est de faciliter le développement d'activités pour les enfants dont celles d'ErE, d'établir des partenariats, d'élargir l'offre de stages, de faire connaître l'offre au niveau de sa commune et des communes proches. Bénéfice : renforcement de la communication au niveau local, parution de l'offre sur les sites internet et bulletins communaux.

Autres lieux de l'accueil extra-scolaire, ce sont les **Ecoles de devoirs (EDD)**, des structures indépendantes des écoles. Elles participent à la vie d'un quartier, d'un village en développant un travail pédagogique, éducatif et culturel de soutien à la scolarité et de formation citoyenne (<http://www.one.be/index.php?id=2440>).

Certaines Ecoles de devoirs développent des projets en lien avec l'ErE (ex. Source : [Coin nature à la croisée des cultures](#)), certaines avec la collaboration d'associations d'ErE.

L'ONE agréée des **formations pour l'accueil extra-scolaire** à destination du secteur 3-12 ans : les accueillant(e)s Temps Libre, les animateur(trice)s en école de devoirs, les animateur(trice)s en centres de vacances + coordinateur(trice)s ATL, responsables de projet ATL, coordinateur(trice)s en école de devoirs et les coordinateur(trice)s en centres de vacances.

Des modules ErE peuvent y intervenir. A notre connaissance, GoodPlanet Belgium propose des ateliers de sensibilisation et de formation de professionnel(le)s en réseau et décentralisés (par exemple par province) sur les thèmes des déchets, de la nature et de l'alimentation. <http://www.goodplanet.be/fr/jeunes-ecoles/alimentation-durable.php>

Citons encore le **brevet pour animateurs et pour coordinateurs de centres de vacances (BACV)** qui vise les 16-25 ans et qui forme près de 600 diplômés par an. Notons qu'une seule association d'ErE est reconnue comme organisme de formation agréé, il s'agit de Nature et Loisirs. A notre connaissance, il n'y a pas spécifiquement de module « environnement/nature » dans ces formations.

Des **formations d'animateurs nature/environnement** sont dispensées par l'IEP, Jeunes et Nature, Education-Environnement (« interprète nature »), Guide nature par les Cercles des Naturalistes, etc., mais elles ne sont pas reconnues, à notre connaissance, dans le cadre décretaal de la FWB.

### **3.1.3. Les services de jeunesse**

*Les Services jeunesse agréés dans le cadre du décret "organisation de jeunesse" de la FWB contribuent au développement des responsabilités et aptitudes personnelles des jeunes (âge ?) en vue de les aider à devenir des citoyens actifs, responsables et critiques au sein*

de la société (CRACS). Les services de jeunesse accomplissent au moins une des missions suivantes au travers d'un ou de plusieurs modes d'action et notamment :

- o l'animation directe des jeunes,
- o l'initiation des jeunes à des modes d'expression socioculturels;
- o la sensibilisation aux enjeux de société;
- o la formation des jeunes, des volontaires et des professionnels;
- o l'information des jeunes
- o la mise à disposition de lieux de rencontres et d'hébergement;

Plusieurs associations d'ErE sont reconnues comme des Services jeunesse au sein du Décret des Organisations de jeunesse en FWB, dont : Empreintes, Jeunes et Nature, Nature et Loisirs, CJB L'Autre Voyage, Quinoa...

Il n'existe pas de dispositif reconnaissant la spécificité de leur action en matière d'ErE DD ni dans le cadre des politiques de jeunesse de la FWB ni par la Wallonie.

### 3.1.4. Les mouvements de jeunesse

*Les mouvements de jeunesse agréés dans le cadre du Décret Organisation de Jeunesse de la FWB centrent leurs activités sur le «vivre ensemble» et sur des activités collectives conçues par et pour les jeunes. Ils centrent leurs pratiques sur la construction d'attitudes, de savoirs et de compétences par l'action, la vie quotidienne avec les pairs, la mise en œuvre d'un projet pédagogique permanent d'animation. Il s'agit des « mouvements dits foulards » (scouts, guides, patros,...).*

Chaque mouvement à ses outils et ses formations pour ses animateurs.

A notre connaissance, des modules de **formation** environnement/nature sont occasionnellement dispensés en partenariat, ou non, avec des associations ErE. Citons « Camps 360° » Future Smile (2010), qui visait à intégrer les dimensions écologique, sociale et économique dans les camps (<https://www.youtube.com/watch?v=-MDJTaoB4xl>)

La Région wallonne soutient et initie les actions suivantes :

- . Le code Forestier de la RW (article 27) accorde un statut particulier aux Mouvements de jeunesse.
- . Les informations et balises pour la Circulation dans les bois et forêts : [http://enforet.wallonie.be/apps/spip2\\_wolwin/sommaire.php3](http://enforet.wallonie.be/apps/spip2_wolwin/sommaire.php3)
- . La DNF édite annuellement une brochure « Camps de vacances – Guide pratique à l'intention des animateurs » pour accompagner les camps dans leurs relations à l'environnement (Habiter la nature – Activités en plein air – Gestion de l'eau et des déchets – se nourrir – un environnement-santé de qualité – infos utiles) : [http://environnement.wallonie.be/publi/education/camps\\_vacances\\_fr.pdf](http://environnement.wallonie.be/publi/education/camps_vacances_fr.pdf)
- . Cette brochure informe notamment sur le dispositif de soutien de l'APAQ-W pour permettre aux mouvements de jeunes de découvrir les produits locaux lors de leurs



camps (> pas de trace sur le site APAQ-W pour 2016, mais existe encore pour les écoles).

. Le Ministre du Tourisme a créé le dispositif de « Monsieur Camp », subside aux communes qui accueillent beaucoup de camps pour qu'elles désignent un employé chargé de l'accueil des camps. Pas d'aspect environnement ou sensibilisation à l'environnement dans ce dispositif.

. Dans les années 95 - 96, la Wallonie a soutenu le projet « Vert de Terre » initié par la Fondation Roi Baudouin. Un dossier pédagogique avait notamment été rédigé et dont s'inspire le dossier « Verte plaine » (en 1998 / 99, voir A.3.1. 1.)

#### *Analyse des besoins*

Empreintes a réalisé une enquête auprès des cadres des mouvements en 2015 dont voici la présentation des résultats : <https://www.youtube.com/watch?v=dWlaQw2YXw0>

En synthèse, il ressortait que seulement 56% des cadres ont participé ou animé une activité nature – environnement.

Pour les stimuler à en faire, les animateurs ont pointé comme besoins : 1° fiches pratiques ; 2° jeux ; 3° formation.

### **3.1.5. Les Centres et Maisons de jeunes**

*Les Centres et Maisons de jeunes agréés par le Décret Centres de Jeunes de la FWB sont des associations implantées localement qui ont pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active et responsable, principalement chez les jeunes de 12 à 26 ans, par une prise de conscience et une connaissance des réalités de la société, des attitudes de responsabilité et de participation à la vie sociale, économique et culturelle. 193 centres de jeunes sont actuellement reconnus en Fédération Wallonie-Bruxelles*  
<http://www.servicejeunesse.cfwb.be/index.php?id=cj>

#### **Maisons de jeunes**

*Lieux d'accueil locaux, les Maisons de jeunes réalisent des activités à caractère culturel, récréatif et sportif par et pour des jeunes. Leur principe fondateur repose sur la participation des jeunes à la programmation et à la réalisation des actions ainsi qu'aux structures de consultation et de décision.*

Une panoplie d'activités et de projets est en plein essor dans les Maisons de jeunes qui montre un intérêt et un potentiel grandissant de la part des MJ pour s'investir dans l'ErE DD.

Récemment, un **label « MJ Verte »** a été lancé en Brabant Wallon (soutenu par la Ministre de la jeunesse de la FWB) :

<http://www.ccbw.be/?unit=E8CD8204BE1F43050FB06167A8345B43&q=MJ%20verte>

Ce label MJ Verte vise tout d'abord une reconnaissance des efforts des MJ du Brabant wallon – initiatrices du projet – en faveur de l'environnement, que ce soit dans la gestion de la MJ au quotidien ou lors de projets à destination des jeunes et/ou du grand public. Mais il va aussi permettre d'étendre et d'encourager ces pratiques éco-citoyennes au sein de l'ensemble du réseau des Maisons de jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

*Exemples de projets menés, en partenariat ou non avec des associations ErE, par des Centres et Maisons de jeunes et des associations d'ErE :*

*Sources : MJ du Brabant-Wallon (<http://checkthis.com/user/mjverte/>) et FMJ ASBL - Anne-Sophie Bourgeois" <as.bourgeois@fmjbf.org>), ainsi que GoodPlanet:*

- l'organisation annuelle du Festival « L'amour en vers » qui en est à sa 10<sup>e</sup> édition en 2016. Un festival avec empreinte écologique minimale et sans électricité. Initié par l'asbl l'R de rien, cette 10e édition du festival L'Amour en Vers sera marquée par la transmission du projet au Collectif des Maisons de Jeunes du Brabant wallon.
- <https://checkthis.com/amourenvers>
- la participation de Maison de jeunes aux campagnes GoodPlanet : 5 actions bonnes pour la planète sont proposées afin de sensibiliser chacun aux enjeux de demain : alimentation, déchets, énergie, eau et biodiversité. Les Maisons de jeunes peuvent choisir un ou plusieurs thèmes et tente de mobiliser un maximum de personnes avec une action simple et concrète.
- Exemples de projets dans le cadre du label MJ verte (MJ du Brabant-Wallon) : utilisation de gobelets réutilisables et autres démarches pour diminuer l'empreinte écologique en MJ et dans les événements de MJ ; Projets liés à la réflexion sur la surconsommation (CJ Wapi) ; formation potager ; four dans potager ; boissons et jus de pommes ; culture de pleurotes et shiitake ; aquaponie ; création de jardins, potagers ; accueil de GAC, ... Construction de meubles en carton ; construction en terre-paille ; Activités liées à la récup, au recyclage / récup de matériaux pour divers ateliers ; Ateliers vélo, projets vélo ;
- travail sur l'énergie solaire – MJ Récollets ; Participation au Earth Hour du WWF – MJ Rochefort
- Participation à des actions collectives en partenariat : nettoisons nos cours d'eau, etc.
- Projet lié à la consommation de l'eau (La mallette pédagogique « Une goutte d'eau de plus... De l'Europe à l'Afrique ! » en collaboration avec Burkinabés en 2014) – MJ Carpe Diem > [http://reseau-idee.be/experiences-pedagogiques/fiche.php?&experience\\_id=275&index=0&no\\_reload=a35ea277\\_2](http://reseau-idee.be/experiences-pedagogiques/fiche.php?&experience_id=275&index=0&no_reload=a35ea277_2)
- A partir de 2016, un module de formation « Eco and Co » (élaborée en coll. avec les trois Fédérations des Maisons de jeunes, le Cefop, et en coll. avec RIDée) est proposé dans le panel des formations à destination des coordinateurs des MJ pour intégrer le DD dans leurs pratiques : comprendre le DD et l'intégrer dans leurs pratiques pédagogiques en partant de leurs réalités ou « comment passer de citoyenneté à écocitoyenneté ? ».

## Centres de jeunes

*Accueillant des jeunes en groupe ou individuellement, les Centres de rencontres et d'hébergement organisent des activités résidentielles de durée limitée et favorisent la rencontre entre groupes et individus qui les fréquentent, ainsi que l'ouverture à la communauté locale.*

Comme les Auberges de Jeunesse et des Gîtes d'Etapes (CDTJ)(qui collaborent avec des associations ErE) plusieurs centres d'hébergement agréés dans le cadre du décret centre de jeunes de la FWB proposent des classes de dépaysement avec une orientation nature et/ou environnement.

Citons également les associations ayant un projet d'ErE: le Domaine de Mozet, l'Ecole de Cleiheid, la Ferme des Castors.

Voir enquête menée sur la gestion environnementale dans les CJ via Coren.

### **Centres d'information des jeunes**

*Les Centres d'information des jeunes ont pour mission de favoriser l'appropriation, par les jeunes, de l'information et des outils d'information dans un souci de pluralisme, d'indépendance et d'exhaustivité.*

A prendre en compte pour la diffusion d'information vers les jeunes.

#### **3.1.6. Structures de l'aide à la jeunesse (Décret FWB)**

Des initiatives ponctuelles d'ErE sont parfois menées, particulièrement dans les AMO (Aide en Milieu Ouvert), dans le cadre de leurs démarches communautaires visant notamment les liens au quartier.

#### **3.1.7. Des projets d'ErE DD pour et par les jeunes**

### **Assemblées de jeunes**

<http://www.assembleedesjeunes.be/>

L'Assemblée des Jeunes Wallons pour l'Environnement (AJWE), coordonnée par GoodPlanet Belgium, est un processus qui permet aux jeunes de s'initier concrètement à l'exercice de la démocratie et de la citoyenneté en faveur de l'environnement. Initié en 2006, elle prépare des jeunes wallons, entre 14 et 18 ans, à un dialogue avec des gestionnaires de l'environnement et des représentants politiques au Parlement wallon. Au fil des ans, ces dialogues ont débouché sur des campagne (« Effet de jeunes contre effet de serre » devenue GoodPlanet Actions, Canal Nature ), un livre de recettes bonnes pour la planète, des rencontres éco-citoyennes...

Lors de la séance de mai 2015, les idées et recommandations des jeunes ont porté sur la prévention des déchets, la production locale et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

La séance au Parlement wallon concerne, tous les deux ans, une soixantaine de jeunes délégués représentant 15-20 groupes de jeunes (écoteam, maison de jeunes, conseil de jeunes...)

## Service citoyen

Le Service Citoyen propose à des jeunes âgés de 18 à 25 ans de s'engager durant plusieurs mois, à temps plein, dans des projets utiles à la collectivité. Ces missions peuvent être liées à l'aide aux personnes, à la culture, à l'éducation, au sport, à l'environnement, et autres. Tout au long de leur Service Citoyen, ils bénéficient de formations liées à la citoyenneté, reçoivent une indemnité, une assurance et une reconnaissance.

En Wallonie, le service citoyen se concrétise actuellement via le Service Citoyen écologique en Grande Région. Il se veut être une année de formation et d'orientation durant laquelle des jeunes pourront s'engager dans une organisation d'accueil de l'une des quatre régions participantes, tout en recevant au cours de l'année un ensemble de formations dispensées sous forme de séminaires dans les autres régions. Ce projet vise l'échange de jeunes de la Grande Région : des jeunes se rendent dans une région participante différente de la leur pour effectuer une année de Service Citoyen écologique.

> <http://www.service-citoyen.be/accueil#sthash.0Zq4fNFa.dpuf>

Il concerne en Wallonie une (?) de jeunes par an.

## SMERGY – [www.smergy.be](http://www.smergy.be)

Campagne de sensibilisation européenne lancée en décembre 2014, en Belgique par Coren, SMERGY a pour but de communiquer de manière originale et dynamique autour de mesures pratiques d'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE). Grâce à différentes actions de promotion online (via notre site [www.smergy.be](http://www.smergy.be) et notre page [Facebook](#)) et offline (présence lors d'évènements, organisation d'actions de terrain spécifiques, ...), les jeunes sont encouragés à participer de manière active et à motiver leurs pairs via les réseaux sociaux. De plus, le développement du « SMERGYmètre » (un outil de suivi des consommations énergétiques interactif et personnalisable) permet aux participants de comparer leurs consommations énergétiques à celles d'autres participants et d'atteindre des réductions tangibles d'énergie.

*Citons encore :*

- les Kots à projets ;
- le Réseau ADES ([www.reseauades.net](http://www.reseauades.net)) est un réseau rassemblant des jeunes qui désirent bouger et militer pour une société solidaire, démocratique et écologique.

### 3.1.8. Travail institutionnel sur l'ErE DD dans la Jeunesse

*Quelques personnes du monde de l'ErE DD participent à des organes de coordination et/ou institutionnel de la jeunesse.*

Citons notamment à la Commission Consultative des Maisons et Centres de Jeunes (CCMCJ) (Fr Be-Réseau IDée). A ce stade, cette participation permet de consolider une connaissance plus fine du secteur et du réseautage, mais il n'est pas évident d'y intégrer des questions d'ErE. La CCMCJ est l'une des trois instances représentatives aux côtés du Conseil de la Jeunesse et de la Commission Consultative des Organisations de Jeunesse.

Malgré un intérêt de plus en plus affirmé, notamment au sein du GT 5 – Plan Jeunesse FWB (2012), l'Education relative à l'Environnement n'a pas encore une place clairement identifiée et reconnue dans le secteur.

Citons encore le soutien aux Projets Jeunes

<http://www.servicejeunesse.cfwb.be/index.php?id=projetsjeunes>

### 3.2. Activités familles

Tout au long de l'année, principalement hors des temps scolaires, le WE et durant les congés scolaires, des activités sont ouvertes aux familles. Elles sont organisées à l'initiative d'associations d'ErE ou d'autres organisations comme des associations naturalistes, des centres socio-culturels, des bibliothèques, des musées, des administrations, des groupements bénévoles, ... Variées, nombreuses, ces activités semblent rencontrer beaucoup de succès.

Selon le sondage express mené par la DGARNE (2016), ce type d'activités est mené par la plupart des associations d'ErE wallonnes (**70,8 %**), et touchent (pour les 16 organisations concernées par l'enquête) autour de **15000 personnes** (soit, de l'ordre d'un millier par association).

L'intérêt de ce type d'activités est de toucher conjointement enfants et parents et de renforcer par le biais des relations familiales les messages et la culture de l'ErE, tout en développant des activités de loisirs (intelligents).

*Exemples d'activités initiées par des associations ErE :*

- **Visites guidées, balades**, "we" nature" ; visite sensorielle ; traces animales en hiver ; premiers chants d'oiseaux ; nature et histoire ; sur les traces du castor ; WE spécial rapaces ; sortie nature pour malvoyants ; marche de 4km pour découvrir la biodiversité ...
- Des veillées contées et autres animations (courtes)
- Des **ateliers** de savoir-faire (souvent à partir de 16 ans et adultes) : artisanat « nature » et « récup », fabrication de produits naturels ; cuisine de plantes sauvages ; construction d'objets utiles (nichoirs, hydrolienne...)...
- Des ateliers de découverte et de sensibilisation sur l'eau, les déchets, ...
- Des **chantiers** nature ; des opérations de comptage dans les jardins (oiseaux, papillons) ;
- Des activités inter-générationnelles avec les grands-parents se développent également depuis quelques temps.
- Des **campagnes** et **événements** thématiques
- Associations : Big Jump ...

- Dans le cadre d'opérations régionale/provinciale/communale de sensibilisation à la nature et à l'environnement, des activités sont proposées ou coordonnées par des associations d'ErE / environnement. Par exemple :
  - Des **Journées / Semaines** (régionales, mondiales) à thème : Journée Mondiale de l'eau, JM des zones humides ; « faites/fête de la récup' » ; Nuit de la Chauve-souris, Nuit de la Chouette... ; Semaine sans pesticides, Semaine de la mobilité...
  - Journées d'actions citoyennes sur la propreté...

Des initiatives en lien avec l'environnement sont initiées par des acteurs socio-culturels, en collaboration ou partenariat, ou pas, avec des associations ErE / environnement :

- **Musées et expositions** sur l'environnement adaptés à « tout âge »
- Projections de **documentaires** ou autres médias (avec débat ou animation) comme « Demain »
- **Festival** « alternatifs » comme « l'amour en vers », ou des animations/villages de sensibilisation à l'environnement dans des festivals
- Animations dans les **bibliothèques** (en développement depuis un décret obligeant les bibliothèques à réaliser des animations) > potentiel de collaborations avec les associations
- Des **spectacles** pour jeunes et familles

Citons également, l'accompagnement de **projets** pour l'aménagement de plaines de jeux, d'espaces récréatifs en vue de les rendre « éducatifs à la nature et à l'environnement » ...

Enfin, les **médias** jouent un rôle utile en matière de sensibilisation et d'information, mais aussi de désinformation par un manque d'approche croisée avec la problématique « environnementale » dans certaines informations (liées à l'emploi, la sécurité, l'économie...) et surtout, via la présence forte des publicités, incitant à une consommation peu ou pas responsable, dans les médias et les lieux publics.

### 3.3. Activités de sensibilisation, d'information et de formation d'adultes

Une série d'activités sont destinées à un public adulte, généralement en soirée ou le week-end. Certaines activités formatives peuvent également avoir lieu la journée en semaine.

Elles sont principalement organisées à l'initiative des associations ErE, parfois en collaboration avec d'autres acteurs ou à leur initiative : organisations d'Education permanente, CPAS, EFT, OISP, centres culturels, bibliothèques, musées, administrations, groupes de citoyens bénévoles, associations d'éducation au développement...

Selon les résultats du sondage express (DGARNE, 2016), sur les 24 associations d'ErE qui ont répondu, on constate que la plupart proposent des activités à destination d'un public **adulte** (91% des associations dont 79% proposent des activités One Shot et 62% des

projets). Au niveau du nombre de personnes touchées 33.655 adultes ont été touchés en 2015 par ces 24 associations d'ErE.

Exemples **d'activités de sensibilisation et d'information** : visites, balades, ateliers, chantiers, conférences-débats, colloques, séminaire, évènements, expositions, festivals, salons, spectacles

En 2015, la base de données formations du Réseau IDée (<http://www.reseau-idee.be/formations/>), reprenant les formations (courtes et longues) en éducation à l'environnement et en environnement, répertoriait 153 organismes de formations (associations d'ErE, associations d'Education au Développement, promotion sociale, enseignement supérieur, administrations, organismes d'aide à l'emploi etc.) et 435 formations dans le module en ligne.

Des **formations** sont destinées à un public adulte varié, allant du professionnel en quête de spécialisation à une personne en recherche de réorientation, de l'adulte cherchant à s'épanouir au demandeur d'emploi en quête de formation professionnelle.

Dans son inventaire des formations, le RIDée discerne deux grandes catégories de formations :

**Des formations courtes** allant d'une demi-journée à 2 semaines :

- pédagogie de l'ErE et du DD ; biodiversité - nature ; jardinage et alimentation durable (guide-composteur, jardinage biologique, découverte des plantes sauvages comestibles) ; éco-consommation et artisanat (fabrication de produits cosmétiques naturels, (vannerie, etc) ; mobilité ; gestion de l'environnement ; éco-construction, économie sociale ; etc.

**Des formations longues**, de 2 semaines à 2 ans telles qu'interprète et guide nature, communication santé-environnement, brevet d'éco-pédagogie...

Soulignons l'**intérêt démultiplicateur** des formations à destination d'un public adulte. A titre d'exemple, les formations Guide-Nature et Interprète Nature concernent chaque année, depuis plus de 50 ans, plusieurs centaines de personnes. La plupart de ces formations visent une meilleure connaissance de la nature, une compréhension éco-systémique de l'environnement et des problématiques actuelles, ainsi que le développement de compétences méthodologiques. Les guides et animateurs nature deviennent ensuite des personnes ressources, le plus souvent bénévoles, auprès des écoles, des communes (PCDN, CCAT...) et des associations (activités d'animation). D'autres adultes utilisent ces formations pour ajouter une corde ErE à leur arc professionnel : éducateur, enseignant, formateur, ...

**Des formations « environnement » menant à un diplôme :**



- conseil et gestion environnementale (bachelier en écologie sociale, communication environnementale, éco-conseiller, master en sciences et gestion de l'environnement, etc)
- agriculture/ horticulture biologique, apiculture, agronomie (apiculture, bachelier en agronomie, ouvrier de la nature, maraîchage biologique, permaculture, agroécologie, etc.)

Voir également : 1.13. La formation des intervenants en ErE DD.

### 3.4. Public précarisés, fragilisés

Les personnes précarisées - enfants comme adultes (un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté en Wallonie)<sup>1</sup> – étaient l'un des publics les moins touchés par l'éducation relative à l'environnement il y a une dizaine d'années, tel que le révélait un cadastre réalisé en 2005<sup>2</sup>. Rien d'étonnant : durant 40 ans les secteurs sociaux et environnementaux s'étaient ignorés, comme l'explique très bien le prof. Jacques Theys<sup>3</sup>. Néanmoins, ces dernières années, même s'ils demeurent **les parents pauvres** de l'ErE, les personnes fragilisées font l'objet d'une **préoccupation grandissante** dans le chef des associations d'ErE<sup>4</sup>, et l'environnement est une thématique de plus en plus abordée par les professionnels de l'action sociale. Les initiatives associatives se sont multipliées, souvent en partenariat avec des acteurs du secteur social. Sur sa réflexion et ses pratiques en la matière, la Wallonie est même citée en exemple par la France<sup>5</sup>. Le Réseau IDée est ainsi intervenu lors de colloques et l'asbl Empreintes-CRIE de Namur lors de formations organisées chez nos voisins.

Deux dossiers du magazine Symbioses (n°80 et n°106) et deux éditions des Rencontres de l'Education relative à l'environnement (2012 et 2014) ont établi un état des lieux de ces pratiques, et ont à la fois inspiré et visibilisé les initiatives<sup>6</sup>. Une malle pédagogique rassemble les outils pédagogiques utiles.

En Wallonie, **une dizaine d'associations d'ErE mènent des projets récurrents** avec des personnes précarisées, dans le cadre de partenariats avec des CPAS, des centres d'accueils pour réfugiés, des associations d'aide à la jeunesse, des maisons médicales, des collectifs de femmes... Il s'agit d'apprendre à économiser l'énergie, à cultiver la terre, à se connecter à la nature, à participer à des choix urbanistiques, à développer une mobilité douce, à « faire soi-même ».

<sup>1</sup> Entrées Libres n°108 - avril 2016, p. 12

<sup>2</sup> Cadastre des associations actives en Education relative à l'Environnement en Région wallonne, 2005. Disponible sur <http://www.reseau-idee.be/cadastre/>

<sup>3</sup> "Environnement et inégalités sociales", Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

<sup>4</sup> Lors d'une enquête sur les priorités du secteur menée en 2013, le public précarisé a été cité comme public prioritaire (49%) après les futurs enseignants. Cela confirme diverses interpellations observées lors des Assemblées générales du Réseau IDée. <http://www.reseau-idee.be/ag/2013/pdf/resultats-enquete-membres-2013.pdf>

<sup>5</sup> <http://www.ifree.asso.fr/images/publications/livrets/pdf/livret-ifree-n4.pdf>

<sup>6</sup> <http://www.reseau-idee.be/rencontres/2014/index.php>

Plus largement, la plupart des associations d'ErE adaptent également leurs activités ponctuelles à des publics fragilisés, quand elles en reçoivent la demande.

Quels sont **les bénéfices** de ce type de projets ?

- Cela participe à la protection de l'environnement.
- Cela répond à une demande. L'ErE est un droit, y donner accès à tous est une question de justice.
- Cela permet de faire des économies, en matière d'énergie, de mobilité, d'alimentation saine...
- Cela favorise le développement et le bien-être de la personne, développe le lien social.
- Cela développer le pouvoir d'agir, une vision positive de soi en tant qu'acteur de la société et du changement social. Outiller les personnes précarisées, souvent victimes des dégradations de l'environnement, dans la défenses de leurs droits socio-environnementaux.

Face aux différents enjeux relevés par l'ensemble acteurs de terrain, une collaboration transversale et intersectorielle (ErE-social) représente un potentiel de réponses plus efficaces, globales et cohérentes. Mais **une difficulté principale demeure : au niveau institutionnel**, le découpage des compétences nous contraint cependant d'inscrire nos actions respectives dans des champs justificatifs plus ou moins restreints. Dès lors, les contraintes institutionnelles peuvent représenter un obstacle considérable pour nous permettre de valider nos initiatives. Il en va de même pour le volet des financements structurels, les subventions extraordinaires et appels à projet qui ne sont pas suffisamment promoteur d'une dynamique intersectorielle. D'autant que ces publics étant moins nantis, la gratuité des activités proposées est une condition sine qua non. Les associations dépendent de subsides permettant de couvrir 100% des frais, souvent plus élevés (plus d'encadrement, de logistique...).

### 3.5. Actions dans les entreprises

Chapitre à compléter

Des projets croisant environnement, économie et éducation dans les écoles, les entreprises, les associations révèlent des alternatives porteuses d'une autre économie, au service de l'homme et de l'environnement. A approfondir dans Symbioses Entreprises :

<http://www.symbioses.be/consulter/101/>

## 4. ETAT DES LIEUX DE STRATÉGIES ERÉ DD

---

### 4.1. Etat de la stratégie en Wallonie

#### 4.1.1. La stratégie ErE wallonne menée par la Cellule ErE de la DGARNE

La Cellule ErE de la DGARNE a misé sur le soutien aux structures afin de toucher l'ensemble des publics (dont une 40aine d'associations environnementales, des syndicats et fédérations d'entreprises). Une cinquantaine de subventions sont accordées chaque année .

La méthodologie encouragée est basée sur 4 principes : Un contact direct, Une pédagogie active, Une démarche éco-systémique et citoyenne.

Les associations peuvent avoir différentes missions : diffuser des **informations** et des **outils**, proposer des **formations**, porter des **campagnes** ou des **appels à projets** ou offrir des **animations** généralistes ou thématiques.

Pour ce faire, les associations proposent différents types d'activités : Animations scolaires, stages nature, balades 'nature', anniversaires, aubes sauvages, événements, nuit des chauves-souris, nuit des batraciens, formations, ateliers ..... pour tous les publics.

En principe, dans le cadre de l'octroi des subventions, sont privilégiés :

- La récurrence, la pérennisation des projets ;
- La stabilité du personnel ;
- La non redondance des actions ;
- Une couverture optimale : géographique, niveaux d'âge, thématique, socio-économique ;
- La formation continuée du personnel ;
- Des approches pédagogiques : systémique, interdisciplinaire et globale, pédagogie par projet, projet de classe et d'école...

Mais dans les faits, vu la situation financière de la Région wallonne, le choix des asbl financées et les montants des subventions ne permettent plus autant le respect de ces critères.

En plus du suivi de ces subventions, la cellule ErE de la DGARNE accompagne également la réalisation d'**outils de communication et des campagnes thématiques** (arbre, pesticides...). Les outils sont de différents formats : brochures d'information, dossiers pédagogiques, expositions, outils pédagogiques (malles, DVD, posters, CD... ). Ces outils sont diffusés par le centre de Documentation ainsi que par certaines asbl.

La Cellule développe également une politique ErE via l'un ou l'autre projet plus spécifique comme l'**Accord de Coopération en matière d'ErE DD** entre la Fédération Wallonie Bruxelles, la Région de Bruxelles et la Région wallonne, ainsi qu'un groupe de travail ErE au niveau du Benelux, impliquant la réalisation d'une conférence tous les 5 ans.

#### 4.1.2. Le réseau des CRIE

Le réseau des CRIE a quant à lui, une dynamique plus particulière : chaque CRIE est géré par une asbl agréée et subventionnée annuellement par la Région wallonne pour les frais de personnel, de fonctionnement et de bâtiment. Un bâtiment est mis à leur disposition par la Région wallonne.

Les missions dévolues aux CRIE **concernent l'information, la sensibilisation, l'éducation, l'initiation et la formation** du public. Les CRIE s'adressent à un **public très large**. Leur travail est destiné aux jeunes dans le cadre scolaire ou d'activités de vacances. Les adultes peuvent y recevoir des formations, assister à des conférences, participer à des visites et promenades guidées, des ateliers...ou s'intégrer à des activités à caractère familial accueillant toute catégorie d'âge. Les activités des CRIE devraient être accessibles à des publics moins favorisés (personnes handicapées, milieux socio-économiques défavorisés). Chaque CRIE ne doit pas nécessairement développer toutes ces missions, mais bien le Réseau des CRIE.

**En fonction du public cible**, les missions décrites dans le décret du 6 mai 1999 relatif à l'initiation à l'environnement en RW peuvent être déclinées de la façon suivante :

1. **Concevoir, dispenser et fournir une méthodologie de l'animation** ainsi que du **matériel didactique et de vulgarisation**. Cette mission vise à proposer des outils qui permettent aux animateurs, enseignants, ... du monde scolaire, de l'éducation permanente, de l'action sociale... afin de les aider à la pratique quotidienne de l'ErE en visant leur autonomie.

**En ce qui concerne le monde scolaire**, la collaboration avec l'enseignement est indispensable à la réalisation de cette mission. Le travail réalisé par les CRIE est en adéquation avec les nouvelles dispositions prises par la Communauté française, notamment par rapport à la définition des socles de compétence et des compétences terminales de la scolarité obligatoire. La Région wallonne souhaite contribuer à l'intégration de l'ErE dans l'éducation dispensée par l'École. Un accord de coopération entre les gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région wallonne et de la région Bruxelles Capitale confirme cette orientation et permet aux deux parties d'exercer en commun leurs compétences réciproques en vue de promouvoir et de développer l'ErE et l'EDD dans les écoles. Les CRIE seront donc dans ce cadre des relais privilégiés.

2. **Organiser des animations et des activités de sensibilisation, d'éducation** : le public cible est ici très large et concerne les jeunes (animations pour les écoles et les mouvements de jeunesse, ateliers,...) et les adultes (activités en famille, promenades guidées, expositions, conférences, portes ouvertes, clubs environnement, ateliers...). Le CRIE suscite la réflexion, développe l'esprit critique et la recherche de solutions adéquates et met les participants face à leur responsabilité, et ce, en toute neutralité d'opinion et dans le respect de l'éthique des actions menées.
3. **Organiser des stages** : le public cible est ici essentiellement jeune (stage de vacances). Ce type d'activité permet d'aborder de manière plus approfondie les thématiques développées par le CRIE.

4. **Organiser des formations** : il s'agit de formations d'adultes concernant tous les domaines de l'environnement et s'adressant à tous les publics, du professionnel (enseignants, animateurs, guides nature ou touristique, agents et gardes forestiers, architectes,...) au simple citoyen (formation générale ou spécifique à une matière environnementale).

Par ailleurs, les CRIE peuvent :

1. **Générer et soutenir des initiatives et des projets**; servir de personnes-ressources pour des actions et projets initiés tant par les écoles que par d'autres opérateurs (association, communes, provinces, ...).
2. **Répondre aux demandes d'information du citoyen** sur toutes questions concernant des problématiques environnementales et l'aiguiller dans ses recherches vers les pouvoirs publics ou d'autres associations.
3. **Être le relais et l'instrument de coordination d'initiatives de la Région wallonne** (Sensibilisation à toute matière régionale liée à l'environnement et au développement durable),

Un **CARC** (Comité d'Accompagnement du réseau des CRIE) a été mis en place par le décret du 6/05/99. Ses missions et sa composition sont définies dans l'arrêté de GW du 20/12/00. Il est composé de représentants des Ministres ayant, dans leurs compétences, une matière connexe à l'environnement (énergie, mobilité, tourisme, conservation de la nature et patrimoine), d'experts portant des titres scientifiques et pédagogiques en relation avec des disciplines concernant l'environnement, de personnes de l'administration et de représentants des CRIE. Pour chaque membre effectif est nommé un suppléant. L'Inspecteur des Finances est invité aux réunions.

Ses missions, définies par l'AGW, sont :

- 1) Remettre un avis au Ministre sur les demandes, les retraits, (les renouvellements) d'agrément ;
- 2) Examiner les rapports annuels d'activités et comptables remis par les asbl agréées ;
- 3) Assurer la cohérence et l'évaluation des activités dispensées par l'ensemble des CRIE en RW ;
- 4) Remettre annuellement un rapport d'évaluation des activités dispensées par les CRIE au Ministre ;
- 5) Formuler toute proposition au Ministre.

## 4.2. Quelques exemples de stratégies dans d'autres régions

La présentation de quelques stratégies ErE dans les deux autres régions en Belgique et dans d'autres pays a pour objectif de montrer d'une part qu'il en existe (!), et ceci dans la plupart des pays, et, par ailleurs, qu'elles peuvent servir de support d'inspiration.

#### 4.2.1. L'ErE en Région Bruxelloise

L'administration régionale de l'Environnement, Bruxelles-Environnement, construit depuis plus d'une 10aine d'années une stratégie d'ErE. Elle consiste à présenter **une offre progressive** encadrée par les associations d'ErE. Elle s'adresse aux écoles, aux futurs enseignants ainsi qu'à des initiatives locales (xxx).

La stratégie "écoles" consiste à :

- **Informier et accompagner** les enseignants
- Produire des **outils techniques et pédagogiques**
- Relayer des **campagnes** de sensibilisation
- Proposer des **animations gratuites** avec les partenaires associatifs sur base d'un appel vers les écoles (avec critères de sélection visant une progression)
- Organiser un **appel à projets** : un budget allant jusqu'à 750 euros peut être accordé aux écoles mettant en place des projets dans 5 champs d'actions possibles (Alimentation, Gaspillage d'énergie, Réduction des déchets, Augmenter la biodiversité au sein de l'école, Diminuer les nuisances sonores).
- **Accompagner les écoles vers le label Eco-school**
- Soutenir la mise en place de **formations pour les enseignants**
- **Coordonner un réseau d'écoles BUBBLE** (les écoles en action) pour le soutien mutuel et l'échange

La Région bruxelloise investit également l'Accord de Coopération en ErE DD et le GTT Assises de l'ErE DD.

#### 4.2.2. En Flandre

En Flandres, la stratégie ErE (« NME » pour Natuur - en Milieu Educatie) est initiée par le Ministère de l'Environnement au sein du Département LNE (Departement Leefmilieu, Natuur en Energie van de Vlaamse overheid) par un groupe de travail spécifique « Intégration environnementale et subsides ».

La stratégie vers les écoles s'appuie sur MOS qui vise :

- 1) Un accompagnement sur mesure
- 2) Des **outils de communication**
- 3) Des **formations** : des journées de formations et de rencontres entre écoles et possibilités de formation continue.
- 4) **La gratuité** de l'autobus et du tramway : les écoles membres du réseau MOS peuvent bénéficier du partenariat de ce dernier avec de Lijn.
- 5) **L'inspiration** : les écoles MOS sont fondées sur l'échange et l'inspiration mutuelle, il s'agit donc de partager des idées concrètes d'activités et de mettre à jour régulièrement un fichier contenant des exemples de projets à imiter.
- 6) Des **thèmes et une méthodologie** pour obtenir le label Eco-School
- 7) Du **matériel éducatif** : chansons, films, vidéos documentaires, des contes, des photographies, dessins, jeux de société etc. sur les différentes thématiques classés par niveaux scolaires.

La Flandre met encore notamment de nombreuses initiatives.

Citons le programme Ecocampus qui vise à améliorer la gestion environnementale des lieux d'enseignement supérieur.

La LNE met également en place des mécanismes pour impliquer l'industrie, le secteur agricole et les consommateurs ; promouvoir et soutenir des projets et des initiatives d'ErE à destination du secteur jeunesse et de la formation des adultes.

Le Ministère de l'Education intègre dans les socles de Compétences ou 'interm' l'ErE DD.

#### 4.2.3. Au Québec

L'ErE au sens large est bien développée au Québec.

Citons notamment :

1. Une stratégie remarquable repose sur la création (en 1992) d'un **mouvement d'Ecoles Vertes Brundtland (EVB)**, qui compte aujourd'hui plus de 1400 établissements québécois, une initiative portée par le syndicat de l'enseignement (CSQ).  
Chaque établissement scolaire voulant recevoir et conserver le statut EVB (sorte de label) doit développer des actions éducatives en lien avec les valeurs du mouvement et ce à quatre niveaux : en classe, dans l'établissement, en lien avec la communauté et en ouverture sur le monde.  
**Sept «R»** rythment les EVB : les 3 «R» traditionnels – Réduire la consommation, Réutiliser et Recycler -, mais aussi Repenser nos systèmes de valeurs, Restructurer nos systèmes économiques, Redistribuer les ressources, et Respecter soi, l'autre et l'environnement.  
Le mouvement repose sur un engagement volontaire, il n'y a pas de prescription particulière : on veut reconnaître ce qui se fait. L'adhésion et le renouvellement du statut EVB se fait par le remplissage d'un formulaire en ligne. Les seules conditions sont de réaliser une évaluation annuelle et de poursuivre au moins deux actions éducatives à chaque niveau (classe...) et dans chacune des quatre valeurs : écologie, pacifisme, solidarité et démocratie.  
  
Les EVB ont dépassé le cadre strict de l'école pour s'étendre à des maisons de la petite enfance, des facultés universitaires, des établissements de santé et de services sociaux.
2. Pour les étudiants et jeunes en formation : l'université de Québec A Montréal dispose d'**une chaire de recherche** en ErE. Le Centr'ERE a pour mission de dynamiser ce champ de recherche, tant dans les milieux d'éducation formelle que dans les contextes d'éducation informelle. Cela passe par des activités intégrées de recherche, de formation et d'action sociale.
3. **Le Réseau des centres de formation en entreprise et récupération** s'adresse à des jeunes en difficulté, c'est une école entreprise où l'on favorise le développement de personnes autonomes, de citoyens engagés, de travailleurs productifs. Les secteurs d'activités sont notamment : le recyclage du bois ; le tri des rebus industriels et le recyclage des textiles.



#### 4.2.4. En France

On parle d'EEDD - Education à l'Environnement et au Développement Durable.

La stratégie publique française est soutenue par plusieurs ministères, en particulier l'environnement et l'éducation nationale. Un Accord cadre de coopération pour l'éducation au développement durable a été mis en place (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Accord-cadre-de-cooperation-pour-l.html>)

Citons trois dispositifs remarquables :

- **Implication de l'Education nationale** : l'éducation au développement durable est inscrite au programme de l'enseignement de l'école primaire, du collège, du lycée général, technologique et professionnel, comme une éducation transversale qui a pour objectif de faire appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques et fait partie intégrante de la formation initiale des élèves dans l'ensemble des écoles, collèges et lycées. Enfin, elle vise le développement de démarches globales des écoles et des établissements (E3D)
- **Les espaces de concertation** : Créés en 2008 à l'initiative du **Collectif Français pour l'EEDD**, CFEEDD, l'Espace National de Concertation constitue un lieu de dialogue et de travail partenarial entre les parties prenantes de l'EEDD. Ils se composent des *autorités publiques* (l'Etat, les services concentrés, les agences publiques) ; des *collectivités locales* (communes, communautés de communes ...) ; de la *société civile* (associations et syndicats de salariés) et du *secteur marchand* (entreprises). Les espaces sont déclinés sur [différents échelons du territoire](#).
- **L'IFREE** (Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement) a été créé en 1996 près de Cognac, en région Poitou-Charentes. Il organise des colloques, publie une revue de recherche en partenariat avec l'UQAM (voir stratégie Québec), ainsi que des formations qualifiantes.

#### 4.2.5. Ecosse

En Ecosse, l'ErE s'appelle « l'outdoor learning » (OL) ou l'apprentissage en extérieur. C'est le Ministère de l'Enseignement qui est compétent, non celui de l'Environnement. L'ErE s'inscrit au sein du système scolaire articulé autour d'un *Curriculum pour l'Excellence* (croisant différentes matières et différentes approches pédagogiques).

Les missions pédagogiques de l'OL sont :

- Découvrir** : Apprendre à comprendre l'écosystème
- Travailler ensemble** : Apprendre à former des équipes et à travailler en groupe
- Vivre des aventures** : Oser prendre part à des activités extérieures
- Trouver son chemin** : Apprendre à se repérer et à lire des cartes
- Voyager** : Pouvoir se déplacer par ses propres moyens (randonnées, canoë...)

**Aider l'environnement** : Travailler concrètement à améliorer l'état de l'environnement

**Faire des connexions** (mind-mapping) : Savoir mener une démarche réflexive (faire un bilan de la semaine...)

La méthode consiste à partir de l'environnement/cadre de vie proche de l'école et à élargir le champ d'action progressivement. L'approche est méthodologique, et non thématique.

Les activités d'OL doivent être évaluées par l'enseignant selon certains critères (Challenge et Plaisir, Globalité/Largeur, Progression, Profondeur, Personnalisation, Cohérence et Pertinence). Les progrès sont actés par l'attribution de qualifications (assessments) (qui traduisent le niveau de maturation de l'élève). Lorsque l'élève a validé assez de qualifications, il change de niveau (il en existe cinq). Le ministère a mis en place les *National Qualifications*, lesquelles permettent que la formation des élèves soit un minimum équivalente. L'administration a donc un rôle assez important. Elle fournit, en outre, un soutien sous forme d'outils pédagogiques, de matériaux de supports, de fiches d'activités, d'idées d'expériences à mettre en place.

Le contexte anglo-saxon est très différent du nôtre, les associations ressemblent d'avantages à des fondations/œuvres de charité. En effet, les subsides publics sont quasi-inexistants et celles-ci sont donc financées en grande partie par les dons et le mécénat d'entreprises.

#### **4.2.6. Stratégie d'Education à la Citoyenneté Mondiale et au Développement en Belgique**

Stratégie publique au niveau fédéral.

Le programme fédéral *Annoncer La Couleur* propose aux (futurs) enseignants des projets pédagogiques participatifs, accompagnement, subside et formation à l'appui, pour aborder avec les élèves des questions de citoyenneté mondiale. Certains thèmes peuvent être ceux de l'environnement, comme potager. ALC organise également des liens avec les régions, provinces et communes et collabore avec les bibliothèques et centres de documentation.

Les ONG de développement sont rassemblées au sein d'ACODEV, la fédération francophone et germanophone des ONG de coopération au développement qui comporte notamment un pôle Education au Développement.

### **4.3. Labels en ErE DD**

#### **4.3.1. Les labels d'eco-gestion portés par Coren dans les écoles en Wallonie**

##### **Agenda 21 scolaire**

Le label s'inscrit dans une démarche plus vaste de transformation de la gestion environnementale de toute l'école :

Cette démarche repose sur les principes de la roue de Deming (planifier, faire vérifier, réagir) : c'est un **processus cyclique d'amélioration continue**. Le label permet donc de **formaliser les engagements** et d'avoir une **base concrète pour mesurer les efforts de l'école**. Le fait qu'il soit valable seulement pour deux ans « oblige » l'établissement à s'améliorer ou au moins à stabiliser ses bonnes pratiques.

### Ecoles pour demain

Chaque année, COREN lance un appel à projets autour d'un thème (par exemple, le cadre de vie ; l'éco-consommation et la gestion des déchets, les changements climatiques etc.). L'ASBL offre des animations, des ressources pédagogiques et une méthodologie selon les demandes, afin d'aider les écoles wallonnes à mettre en œuvre leur projet.

Celui-ci doit impliquer un groupe spécifique d'élèves mais aussi avoir l'ambition de toucher l'ensemble de la communauté éducative. Les possibilités sont vastes, du projet de communication et de sensibilisation, aux actions techniques en passant par l'organisation d'événements, etc.

Les écoles secondaires sont prioritaires.

A la fin de l'année et pour les cinq meilleurs projets, les efforts des élèves et de leurs enseignants est récompensé par le Ministre wallon de l'Environnement qui délivre un certificat « Ecoles pour Demain » lors du Forum des écoles et du développement durable. Depuis le lancement de la campagne en 1995-96, **309 labels** « Ecoles pour Demain » ont été décernés jusqu'en 2014-2015.

### Ecole de la qualité environnementale totale

Avec le soutien de la Région wallonne, suite à la mise en place de la norme ISO 14 001, COREN a créé un **Système de Management Environnemental** comportant trois exigences principales : la prévention des pollutions, le respect de la réglementation environnementale et l'amélioration continue du système de gestion de l'environnement. Son premier rôle est d'ordre éducatif. Son second rôle est d'ordre managérial, c'est un outil de gestion environnementale de l'école.

La certification SME s'appuie sur une méthode en 8 étapes où COREN encadre les écoles.

#### ***4.3.2. Un autre label d'eco-gestion dans les écoles : Eco-Schools***

Créé au Danemark en 1994 par la **Fondation for Environmental Education (FEE)**, le label « Eco-Schools » est aujourd'hui implanté dans 58 pays. Au niveau mondial, plus de 15.000 « Eco-Schools » se sont déjà vues remettre le Drapeau vert, symbole de leur implication environnementale. Les écoles labellisées font partie d'un réseau international permettant de riches échanges et partages d'expériences.

Eco-Schools propose aux établissements scolaires une méthodologie en **7 étapes** afin de mettre en œuvre un projet environnemental durable. Le programme permet ainsi aux écoles volontaires de travailler sur une série de thèmes prioritaires comme l'alimentation durable, la réduction des déchets, la diminution des consommations énergétiques, la biodiversité...

Ces thématiques sont travaillées dans le cadre d'un projet global impliquant aussi bien les élèves, les enseignants et les directions que des partenaires locaux, les PO ou encore les

parents d'élèves. Le label est **valable pendant deux années scolaires** et peut être renouvelé facilement par l'école.

- En **Région bruxelloise**, B-E a opté récemment pour une labellisation Eco-School et propose un soutien de l'asbl **COREN** pour l'obtenir.
- En **Flandres**, le réseau MOS (cf. ci-après) permet aux écoles de se faire labelliser "eco-school"
- En **France**, le label est développé l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (FEEE).

### *3) Autres labels d'eco-gestion d'infrastructures en Wallonie*

Hors des établissements scolaires, deux labels existent pour d'autres lieux fréquentés par les publics jeunes et adultes : "Pavillon bleu" et "Clé verte". Bien qu'ils soient axés sur la gestion environnementale, ils intègrent des critères d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. Ils contribuent à une dissémination des pratiques et d'une sensibilisation à l'environnement et méritent d'être cités, voire à être plus largement déployés.

#### **Pavillon bleu**

Ce [programme](#) européen s'adresse aux collectivités touristiques balnéaires. Il vise à accompagner et mettre en valeur les sites qui sont fortement engagés dans une démarche de développement durable. Le Pavillon Bleu est aussi une démarche à destinations des plaisanciers, qui sont invités, par la **signature d'une charte**, à s'engager à préserver le milieu naturel dans la pratique du nautisme.

Le label Pavillon Bleu est mis en œuvre en Flandre par le par le [Bond Beter leefmilieu](#) et serait coordonné prochainement par GoodPlanet.

#### **La Clé Verte**

C'est un label européen volontaire attribué chaque année par un jury indépendant à l'ensemble du secteur de l'hébergement touristique : hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes, résidences de tourisme, auberges de jeunesse, restaurants. Les critères sont établis au niveau international et sont communs à tous les pays. Ils sont réévalués chaque année afin de conserver l'avant-gardisme et de satisfaire les exigences environnementales de la Fondation pour l'Education à l'Environnement (FEE). Parmi ces critères, on retrouve, entre autres, **la politique environnementale de l'établissement** (gestion environnementale et formation des employés) et **la sensibilisation des hôtes à l'environnement** (informations et activités nature).

La Clé Verte existe en [Wallonie](#), en [Flandre](#) et à [Bruxelles](#).

## **CONCLUSIONS**

---

L'ensemble des constats de cet Etat des lieux montre un foisonnement d'initiatives, que ce soit dans le milieu associatif, l'enseignement et la jeunesse. Il met en avant des avancées

---

réalisées au cours des dernières années, en particulier la coopération avec l'enseignement et, dans une moindre mesure, le secteur social. Enfin, il attire l'attention vers des perspectives favorables à l'ErE, citons l'ouverture à l'ErE dans les Hautes Ecoles pédagogiques et un grand dynamisme dans les Organisations de Jeunesse. Cependant, l'absence de données systématisées, comme cela se fait pour les CRIE, ne permet pas d'objectiver suffisamment la situation et l'évolution du secteur. S'il ressort de l'Etat des lieux une vision d'ensemble, il met en avant le manque de clarté et de communication autour de l'ErE, de ses acteurs et de ses outils... Il en ressort le besoin de structurer et baliser le secteur ErE et de le soutenir davantage afin de répondre à la demande. Ces constats ont donné lieu à des propositions rassemblées dans le document « Vers une Stratégie d'ErE en Wallonie » (2016).

## BIBLIOGRAPHIE

---

A compléter !

### Enquêtes - Cadastres - Audits

1. "Cadastre des associations actives en ErE en Région wallonne", Réseau IDée – GREFE (ex. Ful), 2005, <http://www.reseau-idee.be/cadastre/>
2. DGARNE - données issues des rapports des CRIE (2005 - 2015)
3. Sondage express mené en 2016 par la DGARNE auprès de 24 associations d'ErE. [http://assises-ere.be/l\\_enquete/](http://assises-ere.be/l_enquete/)
4. Extra-muros - Institut d'Eco-Pédagogie (intervention Christine Partoune, 6/1/2016, matinée HE Pédagogique).
5. Enquête sur l'ErE DD à l'école, Réseau IDée – Assises de l'ErE DD à l'école, 2010-2011, [http://assises-ere.be/l\\_enquete/](http://assises-ere.be/l_enquete/)
6. "Evaluation des pratiques d'Education relative à l'Environnement et au Développement durable dans les établissements scolaires de l'enseignement fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé", AGERS – Service général de l'Inspection - FWB – juin 2014 - <http://www.enseignement.be/index.php?page=26969&navi=3553>
7. Synthèse des travaux de la première phase du Pacte d'Excellence en Fédération Wallonie Bruxelles - Avis du groupe central (1/7/2015).
8. « Les offres de consommation à l'école fondamentale - équité ou éthique ? » ULB – PROMES, 2003
9. "Enquête sur la place de l'ErE DD dans les Hautes Ecoles en FWB", Réseau IDée, 2015.
10. Enquête sur les priorités du secteur ErE menée en 2013, Réseau IDée. <http://www.reseau-idee.be/ag/2013/pdf/resultats-enquete-membres-2013.pdf>
11. Coren - données issues des audits environnement dans les écoles.

## Théorie

1. ErE DD - L'ErE DD dans le système éducatif en FWB. Quelques portes d'entrée dans les référentiels inter-réseaux, Agers, septembre 2013.
2. <http://www.institut-eco-pedagogie.be/spip/> (fiches outils)
3. [www.enseignement.be/ere](http://www.enseignement.be/ere), notamment "cadre théorique" et "cadre légal"
4. "Caractérisations des représentations types de l'environnement" (Lucie Sauvé, 1999) et tableau simplifié de Christophe Vermonden (Fedefoc, 2010)

## Autres sources

1. Banques de données du Réseau IDée : [www.reseau-idee.be/outils-pedagogiques/](http://www.reseau-idee.be/outils-pedagogiques/) ; [www.reseau-idee.be/adresses-utiles](http://www.reseau-idee.be/adresses-utiles) ; <http://www.reseau-idee.be/stages/> ; <http://www.reseau-idee.be/formations/> ; <http://www.reseau-idee.be/agenda/> ; <http://www.reseau-idee.be/experiences-pedagogiques/>
2. Statistiques enseignement : [www.etic.be](http://www.etic.be) > enseignement : [http://www.etic.be/index.php?id=24&no\\_cache=1&no\\_cache=1&tx\\_eticstatistiques\\_pi1%5Bpointer%5D=2&cHash=c189ea43b7db69a844de2f7aa28ecb4a](http://www.etic.be/index.php?id=24&no_cache=1&no_cache=1&tx_eticstatistiques_pi1%5Bpointer%5D=2&cHash=c189ea43b7db69a844de2f7aa28ecb4a)
3. Sites de la FWB en Education permanente - Organisations de jeunesse - ONE  
...[http://www.etic.be/index.php?id=24&no\\_cache=1&no\\_cache=1&tx\\_eticstatistiques\\_pi1%5Bpointer%5D=2&cHash=c189ea43b7db69a844de2f7aa28ecb4a](http://www.etic.be/index.php?id=24&no_cache=1&no_cache=1&tx_eticstatistiques_pi1%5Bpointer%5D=2&cHash=c189ea43b7db69a844de2f7aa28ecb4a)

# ANNEXES

1. Liste des associations ErE subventionnées (traitées par cellule ErE de la DGARNE) et reconnues en Wallonie